



**HAL**  
open science

# Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vaucluse, Le Thor, Château de Thouzon : Le cheminement d'entrée

Olivier Thuaudet

► **To cite this version:**

Olivier Thuaudet. Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vaucluse, Le Thor, Château de Thouzon : Le cheminement d'entrée. CREBS. 2022. halshs-04502176

**HAL Id: halshs-04502176**

**<https://shs.hal.science/halshs-04502176>**

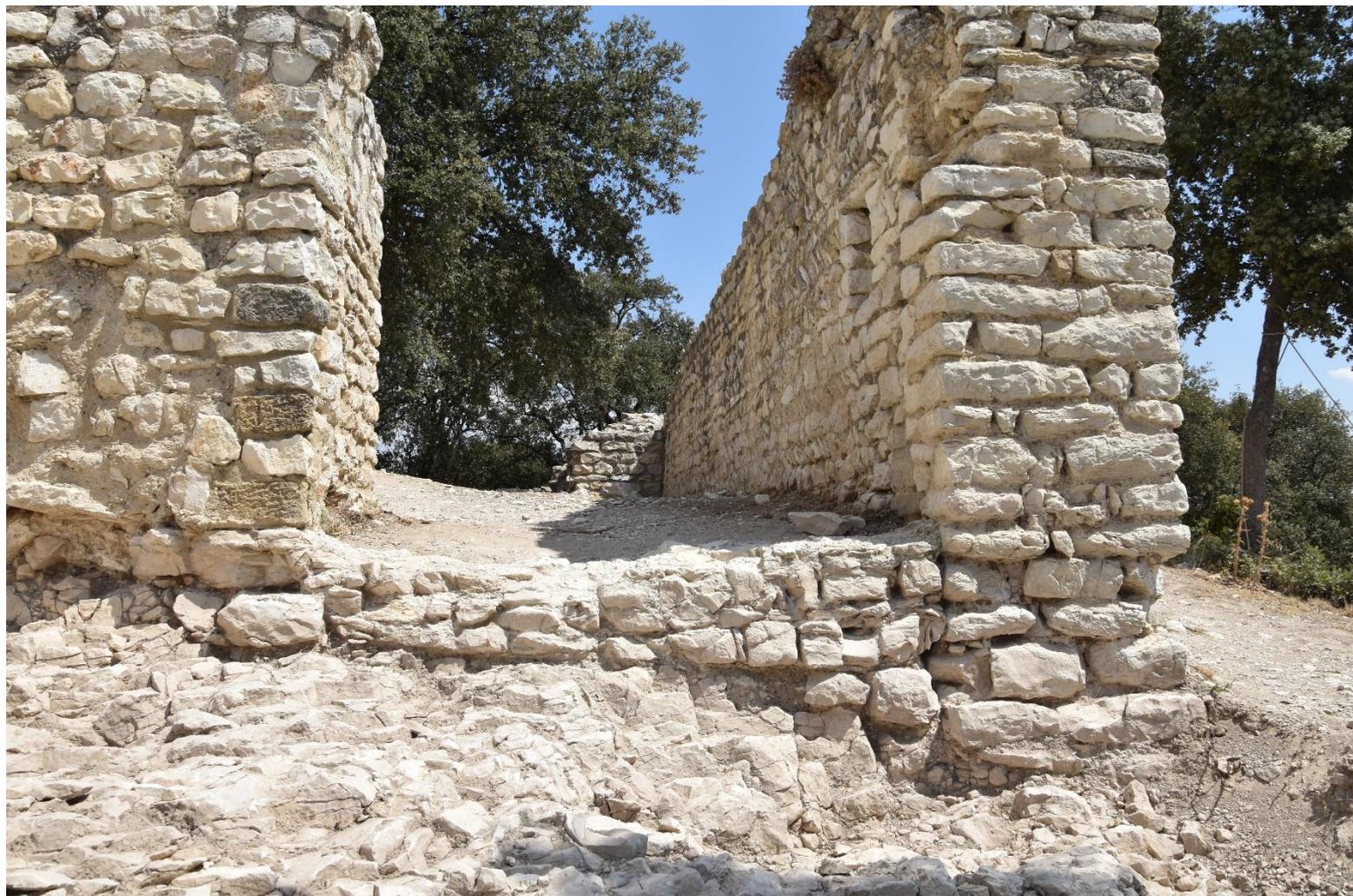
Submitted on 13 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# CHÂTEAU DE THOUZON :

## Le cheminement d'entrée



Août 2022  
Opération n° 14798  
EA 84 132 0001  
Arrêté n° 2022-457  
Code INSEE 84132

Olivier Thuaudet

avec la participation de Anne Cloarec

Novembre 2022



Illustration de couverture : Entrée 2 vue depuis l'ouest.

### *Avertissement au lecteur*

---

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant.

La consultation et l'utilisation de ce rapport s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relative aux droits des auteurs, en particulier son article L.122-5. Les prises de notes et les photocopies ou autres formes de reproduction sont autorisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective. Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte citation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est composé majoritairement d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale. Le non-respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par les articles L.335-2 et L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

---

## *Remerciements*

Je tiens à remercier l'ensemble des fouilleurs bénévoles pour leur concours, leur bonne humeur et le fond musical, l'équipe d'encadrement du chantier de restauration en la personne d'Alain Péron, Ingrid Mollard, Jean-Pierre Seguin et Nicolas Rochette pour la bonne coordination des moyens humains et matériels, l'Association pour le château de Thouzon et ses membres pour l'élaboration et la prise en charge des repas, le Service d'archéologie du Vaucluse pour le prêt d'une partie de l'outillage.

## *Sommaire*

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES .....	5
1. Fiche signalétique de l'opération .....	7
2. Générique de l'opération .....	8
3. État du site .....	8
4. Notice scientifique .....	9
5. Localisation de l'opération .....	10
6. Arrêté d'autorisation de sondage .....	11
RAPPORT SCIENTIFIQUE.....	15
1. État des connaissances .....	17
1.1. Le contexte géomorphologique .....	17
1.1.1. Le contexte géologique .....	17
1.1.2. Le contexte paysager.....	17
1.2. Le contexte archéologique et historique .....	17
2. Stratégie d'intervention.....	21
2.1. Présentation de l'opération .....	21
2.2. Problématique de recherche.....	21
2.3. Déroulement de la campagne de fouille .....	22
2.4. Valorisation des résultats .....	22
3. Résultats archéologiques.....	23
3.1. Les sondages .....	23
3.1.1. Le sondage 1 .....	26
3.1.2. Le sondage 2 .....	32
3.1.3. Le sondage 3 .....	39
3.2. Des vestiges d'habitat .....	42
3.3. Le mobilier archéologique .....	44
3.3.1. Le mobilier céramique (Anne Cloarec-Quillon).....	44
3.3.1. Le reste du mobilier .....	48
4. Discussion.....	49
INVENTAIRES ET ANNEXES DOCUMENTAIRES.....	55
1. Inventaire des unités stratigraphiques .....	57
2. Inventaire des contenants du mobilier archéologique.....	60
3. Inventaire des documents graphiques .....	60
4. Inventaire des documents photographiques .....	60
5. Valorisation.....	64



# DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

---



## 1. Fiche signalétique de l'opération

- **Identité du site**

Région	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Département	Vaucluse
Commune – code INSEE	Le Thor - 84132
Lieu-dit / adresse	Montée du château, 84250 Le Thor
Site	Château de Thouzon
Numéro de l'EA	EA 84 132 0001
Coordonnées géographiques	Lambert 93-CC44 : X = 1859393,99 Y : 3195808,34
Coordonnées altimétriques	Altitude moyenne : 110 m
Références cadastrales	Le Thor, B 880
Propriétaire du terrain	Édith Chabot, 228 Hameau de Thouzon, 84250, Le Thor
Locataire	Association pour le site de Thouzon

- **Identité de l'opération**

Code Patriarche	N° 14798
Nature de l'opération	Sondages archéologiques programmés
Nom de l'opération	Château de Thouzon, le cheminement d'entrée
Responsable scientifique	Olivier Thuaudet
Numéro de l'arrêté d'autorisation de fouilles	Arrêté n° 2022-457
Validité de l'autorisation	29 juillet au 19 août 2022
Emprise fouillée	31 m <sup>2</sup>
Dates de l'intervention	Du 8 au 19 août 2022

- **Résultats de l'opération**

Chronologie	Moyen Âge, Époque moderne
Sujets et thèmes	Château
Conservation des vestiges	En place
Conservation du mobilier	Mobilier stocké au château de Thouzon
Conservation de la documentation	Service d'Archéologie du Département de Vaucluse
Rapport final d'opération	1 vol., 67 pages dont 12 d'inventaires et annexes

## 2. Générique de l'opération

- **Phase préparatoire et suivi administratif**

David Lavergne (Conservateur, Service régional de l'Archéologie DRAC PACA)  
Olivier Thuaudet (archéologue indépendant, membre associé du LA3M, UMR 7298)

- **Financement de l'opération**

Association pour le château de Thouzon

Prestation de service par le responsable d'opération : 4357,44 €

- **Opération archéologique et rapport final d'opération**

Équipe de fouille Olivier Thuaudet (responsable d'opération)

Baptiste Channac (fouilleur bénévole)

Éva-Léna Chauvel (fouilleur bénévole)

Jasmée Crépin-Leblond (fouilleur bénévole)

Irene Gómez Hernández (fouilleur bénévole)

Éléonore Grosbère (fouilleur bénévole)

Romane Lebeuf (fouilleur bénévole)

Sandra Pra (fouilleur bénévole)

Lucie Routard (fouilleur bénévole)

Méli Savihabadaji (fouilleur bénévole)

Riccardo Stancati (fouilleur bénévole)

Études mobilières Anne Cloarec-Quillon (Ingénieure d'études CNRS, archéologue-céramologue, CNRS, Aix Marseille Univ, LA3M, Aix-en-Provence, France)

Olivier Thuaudet (Spécialiste de l'*instrumentum*, membre associé CNRS, Aix Marseille Univ, LA3M, Aix-en-Provence, France)

Photographie Olivier Thuaudet

Dessins, relevés, DAO Olivier Thuaudet

Rédaction du rapport Olivier Thuaudet, Anne Cloarec-Quillon

## 3. État du site

Les sondages ont révélé des sols, des murs et des seuils. Tous ont été recouverts de géotextile avant un remblaiement intégral manuel à l'issue de l'opération.

## 4. Notice scientifique

Chronologie	Moyen Âge, Époque moderne Olivier Thuaudet (archéologue indépendant, membre associé du LA3M, UMR 7298)
Sujets et thèmes	Château

Des sondages archéologiques programmés ont été réalisés en août 2022, dans le cadre d'une réflexion sur l'accès du public au site, à hauteur des trois portes successives qui scandent le cheminement d'entrée dans le château de Thouzon.

Concernant la porte de l'enceinte supérieure, construite à la fin du XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle, la fouille a révélé l'insertion au XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle, sous les piédroits du portail, d'un nouveau seuil. Un niveau de circulation moderne correspondant a pu être identifié mais aucun niveau médiéval n'est conservé. Il est tentant de rapprocher ces aménagements de travaux renseignés par une quittance datée de 1727.

L'entrée de la deuxième enceinte, élevée au XIII<sup>e</sup> siècle d'après des fouilles antérieures, s'intègre dans un dispositif en chicane. Le seuil mis au jour paraît être médiéval mais là encore les niveaux de circulation médiévaux ont disparu, probablement sous l'effet de l'érosion, remplacés par un remblai des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles qui se poursuit jusqu'à l'entrée de l'enceinte inférieure, attribuée stylistiquement au XIII<sup>e</sup> siècle par C. Markiewicz.

Cette dernière prend place sur une surface de rocher poli témoignant de l'existence d'une zone de circulation antérieure. Aucun mobilier n'a été trouvé dans les aménagements de sols fonctionnant avec le seuil de la porte.

## 5. Localisation de l'opération

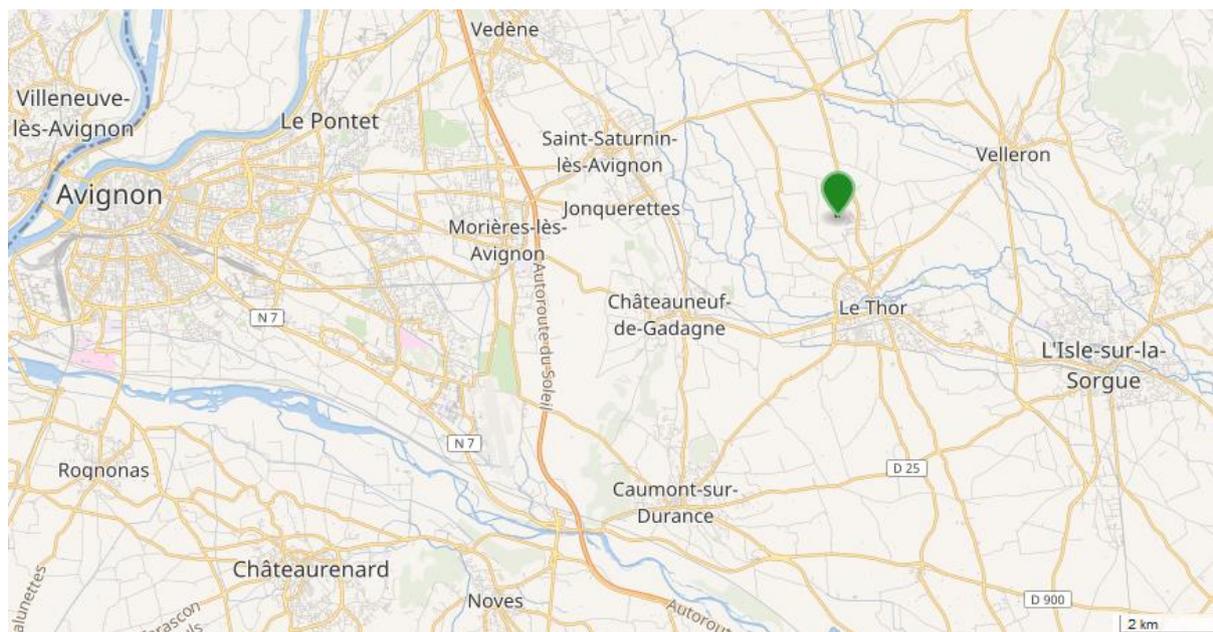


Fig. 1 – Localisation du site (OpenStreetMap, Open Database License).

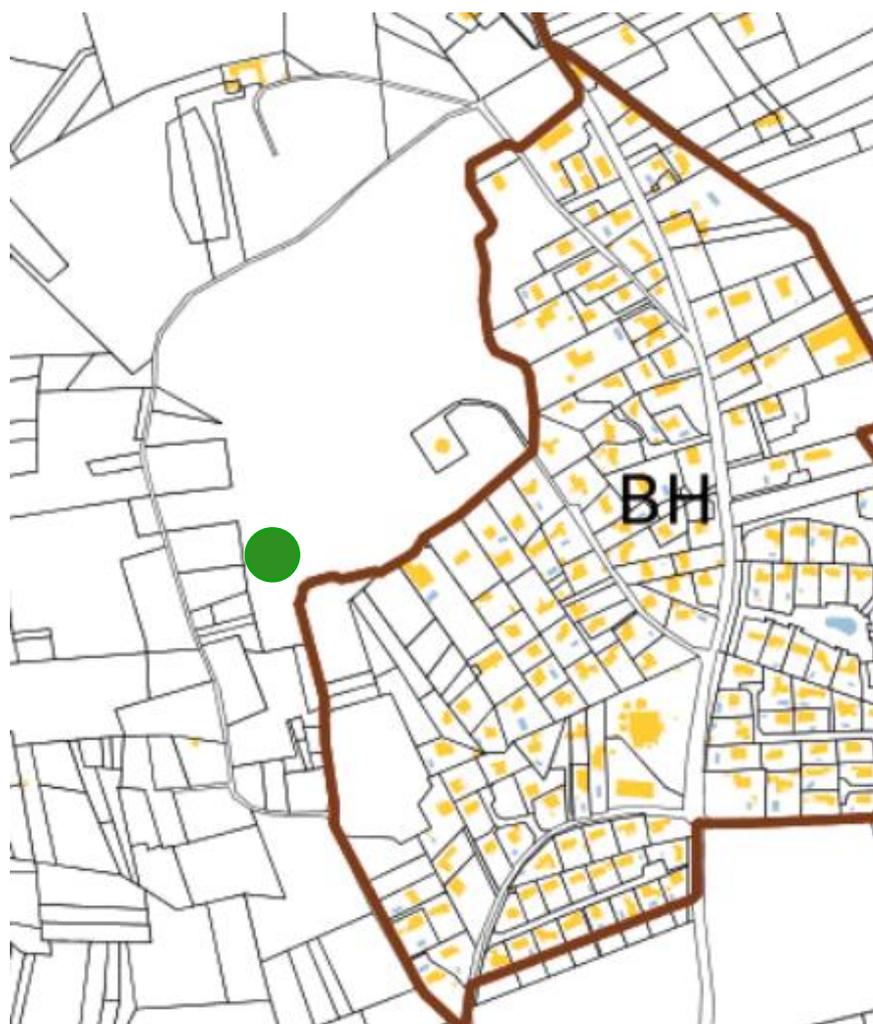


Fig. 2 – Localisation du site sur la parcelle B 800 du cadastre du Thor.

## 6. Arrêté d'autorisation de sondage



Direction régionale  
des affaires culturelles

n° 6173

Patriarche – Dossier n° 14798  
Arrêté n° 2022-457  
portant autorisation de sondage

Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur  
Préfet de la zone de défense et de sécurité Sud  
Préfet des Bouches-du-Rhône

**VU** le Code du Patrimoine et notamment son Livre V ;

**VU** le Code du Travail, et notamment sa quatrième partie (Santé et sécurité au travail) ;

**VU** le décret n° 94-422 du 27 mai 1994 modifiant la loi du 27 septembre 1941, portant réglementation des fouilles archéologiques et relatif à diverses dispositions concernant l'archéologie ;

**VU** le décret n° 2017-156 du 8 février 2017 relatif au Conseil national et aux commissions territoriales de la recherche archéologique ;

**VU** l'arrêté préfectoral en date du 22/06/2021 (publié au RAA le 24/06/2021) portant délégation de signature à Madame Bénédicte LEFEUVRE, Directrice régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

**VU** l'arrêté préfectoral en date du 1/07/2022 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Provence-Alpes-Côte d'Azur à Monsieur Xavier DELESTRE, Conservateur régional de l'archéologie ;

---

### ARRÊTE

---

#### Article 1<sup>er</sup> :

Monsieur Olivier THUAUDET est autorisé à procéder, en qualité de responsable scientifique, à une opération de sondage à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 19/08/2022 sise en :

REGION : PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

DEPARTEMENT : VAUCLUSE

COMMUNE : Le Thor

Intitulé de l'opération : Thouzon

Programme de recherche :

Numéro(s) de site(s) : 84 132 0001

Cadastre : B(880)

Coordonnées Lambert : x = y =

Organisme de rattachement : collectivité territoriale

**Article 2** : prescriptions générales

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent et conformément aux prescriptions imposées pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier. Il revient au préfet de région de statuer sur les mesures définitives à prendre à l'égard des découvertes.

A la fin de l'année civile, le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie en triple exemplaire papier plus un exemplaire au format pdf, un rapport accompagné des plans et coupes précis des structures découvertes et des photographies nécessaires à la compréhension du texte. L'inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli est annexé au rapport d'opération. Il signale les objets d'importance notable. Il indique les études complémentaires envisagées et, le cas échéant, le délai prévu pour la publication. L'ensemble des documents relatifs à l'opération (notes, photographies, relevés, correspondances, etc.) sera remis au conservateur régional de l'archéologie.

**Article 3** : destination du mobilier archéologique découvert.

Le responsable prend les dispositions nécessaires à la sécurité des objets mobiliers. Le mobilier archéologique est mis en état pour étude, classé, marqué et inventorié. Son conditionnement est adapté par type de matériaux et organisé en fonction des unités d'enregistrement (cf. protocole de versement établi par le service régional de l'archéologie). Le statut juridique et le lieu de dépôt du mobilier archéologique découvert au cours de l'opération sont fixés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

**Article 4** : versement des archives de fouilles

L'intégralité des archives accompagnée d'une notice explicitant son mode de classement et de conditionnement et fournissant la liste des codes utilisés avec leur signification, fait l'objet de la part du responsable de l'opération d'un versement unique. Ce versement est détaillé sur un bordereau récapitulatif établi par le responsable de l'opération, dont le visa par le préfet de région vaut acceptation et décharge. Le lieu de conservation est désigné par le préfet de région.

**Article 5** : prescriptions particulières à l'opération.

**Article 6** : la Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à M Olivier THUAUDET.

Fait à Aix-en-Provence, le 29 JUIL. 2022

Pour la Directrice régionale des affaires culturelles  
et par subdélégation  
Le Conservateur régional de l'archéologie

Xavier DELESTRE

Copie à : Organisme de rattachement -- Mairie – Gendarmerie

Direction régionale des affaires culturelles - Service régional de l'archéologie  
Bât. Austerlitz - 21 allée Claude Forbin - CS 80783 - 13625 Aix-en-Provence cedex 1

Fig. 3 – Copie de l'arrêté d'autorisation de sondage.





# RAPPORT SCIENTIFIQUE

---



# 1. État des connaissances

## 1.1. Le contexte géomorphologique

### 1.1.1. Le contexte géologique

Le site de Thouzon est positionné au sommet d'une butte calcaire du même nom, du Crétacé inférieur (Bédoulien-Barrémien), à faciès urgonien. Au pied de la colline, une grotte, un ancien karst dans le calcaire du Barrémien inférieur, fut découverte lors de l'exploitation d'une carrière.

La butte émerge, avec d'autres éminences du Crétacé inférieur, par exemple à Vedène à l'ouest, à Noves et Caumont au sud-ouest, à Cavaillon au sud, d'un paysage de plaine alluviale (plaine du Rhône, du Comtat), peut-être mis en place au Wurmien, sur un soubassement de sables marneux ou argileux du Miocène. Ces sédiments comblent un affaissement du terrain entre Bédarrides et Châteauneuf-de-Gadagne.

Au Thor, le complexe alluvial du Wurmien et de l'Holocène, caillouteux en profondeur puis limoneux, d'origine durancienne mais augmenté également des alluvions de la Sorgue, présente une pente de direction SE-NO vers Bédarrides. Cette déclivité contraint le cours de la Sorgue et de son bras la petite Sorgue qui encadrent la butte de Thouzon. À un peu plus de dix kilomètres à l'est s'avance un contrefort du Mont Ventoux<sup>1</sup>.

### 1.1.2. Le contexte paysager

Le Thor et sa région sont soumis au climat méditerranéen. La butte est recouverte d'un mince sol limoneux brun impropre à la culture qu'occupe la végétation naturelle, actuellement une forêt de chêne vert avec quelques pins et arbustes. La plaine alluviale en contrebas est vouée aux cultures maraîchères, protégées du mistral par de hautes haies de cyprès, aux arbres fruitiers et à la vigne.

## 1.2. Le contexte archéologique et historique

Dominant la ville du Thor de près de 60 m, le site fortifié de Thouzon occupe le sommet de la colline du même nom (**fig. 4**), pour une surface approximative de 1600 m<sup>2</sup> (L x l = 40 x 40 m). La pente de la butte descend en pente douce dans toutes les directions, sauf à l'ouest où existe un abrupt de 5,2 m à quelques mètres de l'enceinte. « Ce mont isolé au milieu de la vallée de la Sorgue offre un poste de surveillance privilégié. Les reliefs qui limitent le regard sont très éloignés : au nord, les dentelles de Montmirail ; à l'est, les monts du Ventoux, du Vaucluse et

---

<sup>1</sup> Notice rédigée au moyen de la Carte géologique du Vaucluse (version de 2019), de Lalbat 2006 (p. 72, 75, 80) et de Monjuvent *et al.* 1991, p. 5, 44, 49, 62-63, 82.

le Lubéron ; au sud-ouest, les Alpilles ; à l'ouest, la vue s'étend au-delà de la vallée du Rhône, vers les premiers contreforts des Cévennes<sup>2</sup>. »

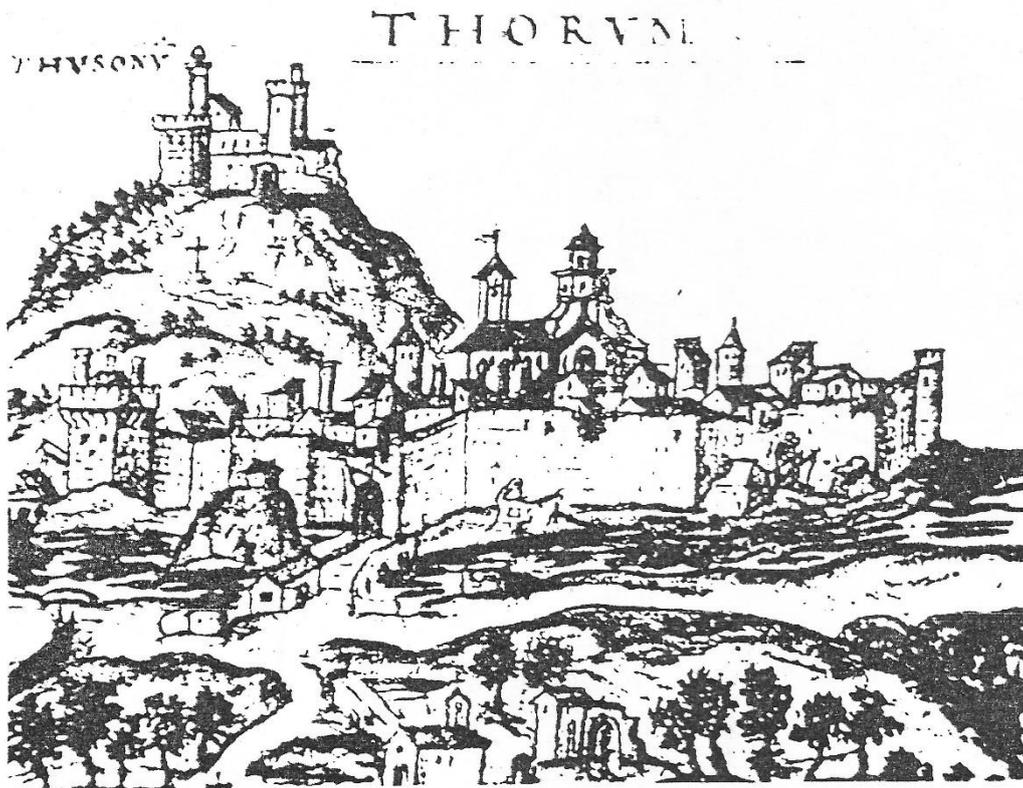


Fig. 4 – Francesco Bordini, 1597, Londres, British Museum, ms. add. 17402 (publié dans Amiet 1975, p. 59)

L'occupation du site<sup>3</sup> commence probablement au tout début du XI<sup>e</sup> siècle avec la construction de la chapelle prieurale Saint-Pierre. L'humble communauté semble occuper les flancs de la colline. Assez rapidement, toujours au XI<sup>e</sup> siècle, est édifié l'église Sainte-Marie vouée à l'accueil des visiteurs, entourée d'une clôture. Une aire cimétériale se met en place sur le parvis. Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, les édifices religieux sont modifiés et deux bâtiments élevés.

En 1162, Throuzon est inféodé. Les pouvoirs religieux et laïcs se disputent le site. En 1171 est décidé sa transformation en place-forte mise en œuvre par Giraud-Amic de Sabran, seigneur de Chateauneuf-de-Gadagne. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé de Saint-André récupère la possession de son bien, mais les Amic conservent des prérogatives seigneuriales. L'activité économique du prieuré est florissante. Celui-ci acquiert, par suite des travaux commencés par les Amic mais poursuivis par les abbés, une apparence de château avec la construction d'une première enceinte défensive parsemée de tours enclosant une cour. Des bâtiments s'appuient sur la face interne de l'enceinte. Une deuxième enceinte entourant la première est élevée au XIII<sup>e</sup> siècle. Elle comporte un dispositif en chicane décalé par rapport à la porte de la première

<sup>2</sup> Rech 1992a, p. 37.

<sup>3</sup> Le résumé historique proposé est largement tiré des travaux de J. Rech (1992, p. 7-36, 138-139) et C. Markiewicz (2002, p. 73-97).

enceinte. Une troisième, avec peut-être une barbacane, pourrait avoir été construite durant la même période<sup>4</sup>.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, les aménagements sont peu nombreux et limités. À partir de la fin de ce siècle, le prieuré commence à décliner. Des actes datés de 1477 et 1493 nous apprennent que les remparts sont en partie ruinés, et l'installation au XV<sup>e</sup> siècle d'un dépotoir dans une salle du château indique que les constructions de l'angle nord-est sont en mauvais état. En 1563, une armée huguenote pénètre dans le domaine de Thouzon et se réfugie dans les bois. En 1675, l'activité prieurale, pour autant qu'elle ait perduré jusqu'ici, est officiellement interrompue. En 1696, les murailles sont dans un état de ruine avancé. Le site apparaît sur un dessin de l'album de Laincel de la 2<sup>ème</sup> moitié du XVII<sup>e</sup> siècle.



Fig. 5 – Château de Thouzon depuis le sud-ouest, album de Laincel, n° 132, peut-être 2<sup>ème</sup> moitié XVII<sup>e</sup> s., Musée Calvet, Avignon. La fiabilité des figurations de l'album est variable.

Des travaux sont réalisés sur la toiture de l'église Sainte-Marie au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, des réparations ponctuelles faites en plusieurs endroits, dont en 1727 au niveau du portail de la première enceinte, et la cour est remblayée. L'objectif est certainement de rendre l'accès à l'église Sainte-Marie toujours possible aux fidèles qui se pressent lors de pèlerinages jusque dans le courant du XX<sup>e</sup> siècle. Les structures non nécessaires sont laissées à l'abandon. En 1836, des pierres des murailles sont ainsi récupérées pour réparer le chemin vicinal du Thor à Orange.

Dans les années 1970, un archéologue amateur fouille un important dépotoir dans une des salles du château. Il en livre le mobilier en 1994 à l'archéologue Christian Markiewicz, ce qui en permettra l'étude. Le site est classé au titre des monuments historiques par arrêté du 18 juin 1987. En 1988, l'Association pour le site de Thouzon entreprend un programme de

---

<sup>4</sup> Markiewicz 2010.

sauvetage du site, médiocrement conservé. Il est le sujet d'une première étude d'ampleur avec le mémoire de maîtrise soutenu en 1992 par Jeanne Rech<sup>5</sup>. Son travail consiste en une recherche en archives, une interprétation des vestiges en élévation et une couverture graphique. Il est accompagné d'une couverture photographique exhaustive confiée au Service de l'inventaire. Elle publie la même année un article dans la revue *Provence historique*<sup>6</sup>. De 1993 à 2002, l'association s'attache par CDD les services de Christian Markiewicz pour l'accompagner dans ses travaux (surveillance de terrassements, étude préliminaire des ruines, sondages archéologiques), lesquels sont renseignés par des rapports réguliers<sup>7</sup>. Christian Markiewicz publie un premier article sur les résultats des opérations menées entre 1993 et 1999 dans les actes d'un colloque<sup>8</sup>, puis à la demande du SRA, réalise un dernier bilan scientifique synthétique en 2002<sup>9</sup>.

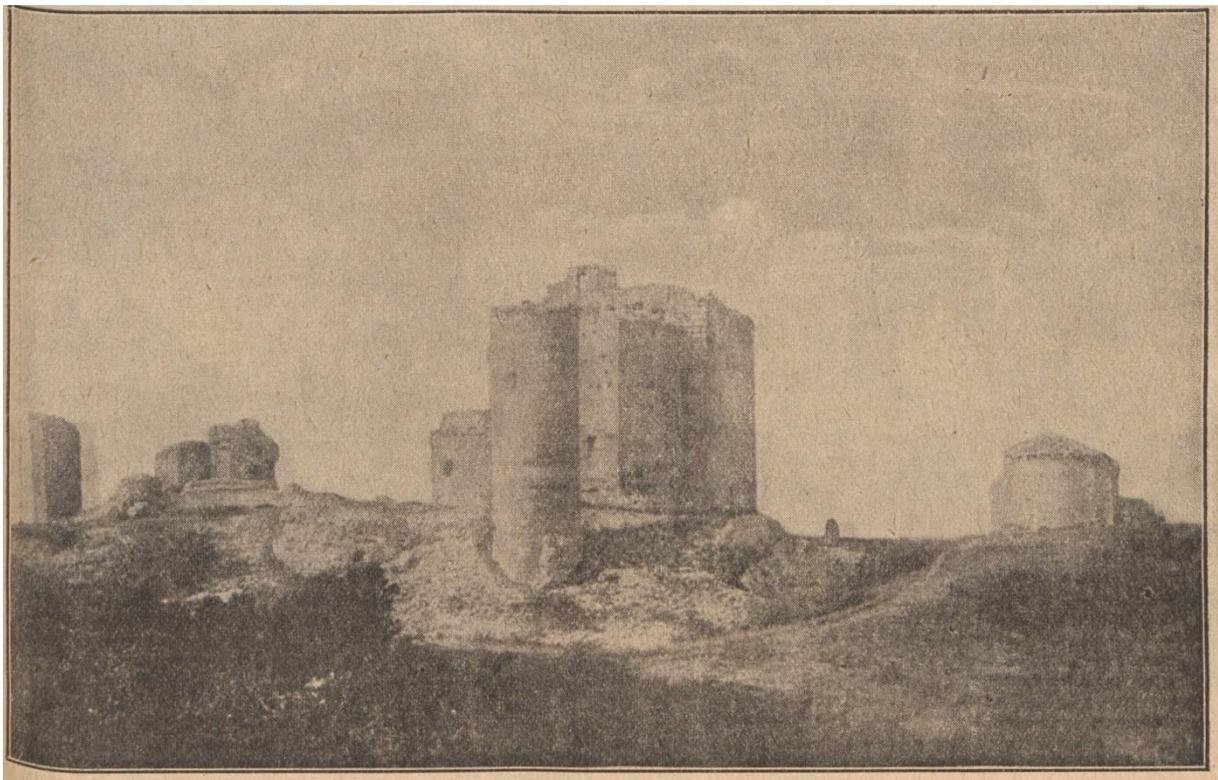


Fig. 6 – Ruines du château de Thouzon vues depuis le nord-est (Fages-Fabre 1923, p. 67)

---

<sup>5</sup> Rech 1992a.

<sup>6</sup> Rech 1992b

<sup>7</sup> Markiewicz 1993, Markiewicz 1995, Markiewicz 1996, Markiewicz 1998, Markiewicz 1999, Markiewicz 2000.

<sup>8</sup> Markiewicz 2001.

<sup>9</sup> Markiewicz 2002.

## 2. Stratégie d'intervention

### 2.1. Présentation de l'opération

Cette intervention a été réalisée dans le cadre d'une prestation de service par le responsable d'opération dont l'Association pour le château de Thouzon, locataire des lieux, est le client. Elle a été autorisée par le Service Régional de l'Archéologie (arrêté n° 2022-457 du 29 juillet 2022, code patriarche 14798) dans le but de documenter le cheminement d'entrée au château de Thouzon. L'association, dans le cadre de son activité de mise en valeur du site, souhaite restituer le cheminement complet d'accès à la cour de la forteresse depuis l'extérieur du site, si besoin en abaissant le niveau de circulation actuel, détérioré par les ravinelements, jusqu'aux niveaux de sols anciens et en faisant apparaître d'éventuels aménagements enfouis.

### 2.2. Problématique de recherche

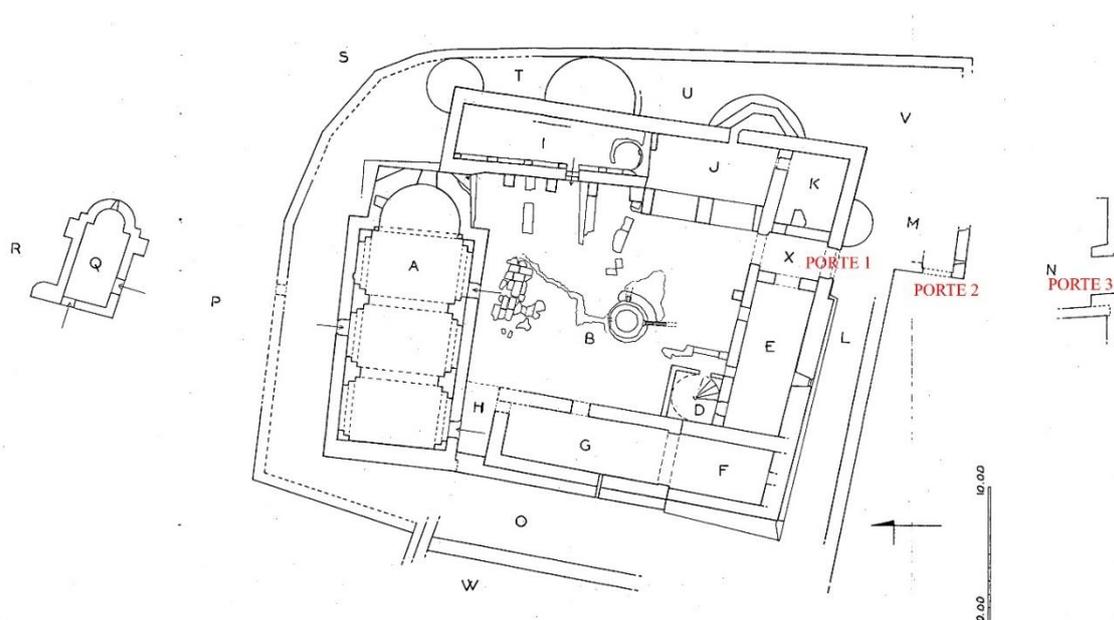


Fig. 7 – Plan général des vestiges tels qu'apparents en 2002.

Le parcours jusqu'à la cour nécessite de traverser trois portes édifiées à des moments différents. Aucune véritable fouille archéologique n'a été auparavant opérée sur ce tracé et au contact direct des portes. En 1994, le seuil de la porte 1 est dégagé après enlèvement d'un remblai de démolition moderne<sup>10</sup>. Cette entrée fait l'objet d'un relevé en 2001. Datée de la fin du XII<sup>e</sup> ou du début du XIII<sup>e</sup> siècle, elle est protégée dans un second temps, très rapidement, par une tour demi-ronde pleine à l'est. L'érosion laisse apparaître un alignement de pierres immédiatement à l'ouest de cette entrée qui pourrait s'incurver selon le tracé de la tour. Le niveau de sol actuel de la zone M, totalement artificiel, résulte d'un décaissement partiel de remblais récents. La deuxième porte et l'enceinte qu'elle perce sont datés du XIII<sup>e</sup> siècle sur la

<sup>10</sup> Markiewicz 2002, p. 6.

base d'un rapprochement avec des maçonneries de l'aile occidentale (G et F). Son seuil actuel est partiellement visible depuis des travaux de restauration réalisés au début du XXI<sup>e</sup> siècle. La troisième porte, édifiée en même temps qu'une nouvelle enceinte, est attribuée à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle sur une base stylistique, faute d'éléments stratigraphiques datant. Le seuil était partiellement visible en 1992 et 1994 en raison de dégagements des murs mais le ravinement des terrains supérieurs l'a recouvert. Un mur débute au revers de la porte, à l'ouest, et contraint la circulation. L'érosion consécutive à un intense épisode pluvieux en 2021 en a révélé une portion plus importante pratiquement jusqu'à l'entrée 2.

### **2.3. Déroulement de la campagne de fouille**

L'intervention s'est déroulée du 8 au 19 août 2022. Trois sondages d'une superficie totale de 31 m<sup>2</sup> ont été réalisés manuellement à hauteur des trois portes, pour retrouver les différents niveaux de seuil et de circulation, les aménagements fonctionnant avec ces portes et fournir des éléments de datation. L'étude archéologique sédimentaire a été couplée à une observation du bâti au contact des sondages. Le point de référence du chantier se situe au chevet de l'église Sainte-Marie (110,30 m N.G.F.) où il a été établi par C. Markiewicz<sup>11</sup>. Trente-quatre unités stratigraphiques et faits (n°178 à 211) ont été individualisées au cours de cette campagne selon une numérotation commune continue adoptée par C. Markiewicz en 1999 et arrêtée à 177 en 2000. L'objectif est de faciliter les interactions avec les précédents travaux archéologiques.

L'équipe était composée durant l'intervention de terrain du responsable d'opération et de bénévoles adhérents de l'Association pour le château de Thouzon. Cinq d'entre eux ont été présents simultanément, pour une participation totale de dix personnes. Dans le même temps, d'autres membres de l'association procédaient à un rejointoiement de la façade nord de l'église.

La post-fouille a été réalisée par le responsable d'opération avec le concours d'Anne Cloarec-Quillon (céramologue médiéviste et moderniste) assistée de deux stagiaires d'Aix Marseille Université, Jade Richon et Anne Bujadinovic, pour les dessins.

À l'issue de la campagne, l'ensemble des vestiges a été protégé par du géotextile et remblayé manuellement.

### **2.4. Valorisation des résultats**

Le château de Thouzon est un site très fréquenté l'été. Outre des réponses ponctuelles aux questionnements des visiteurs, le responsable d'opération est intervenu auprès des enfants du stage « Le Moyen-Âge et l'enfant » qui rassemblait onze enfants de fin CE2 à la fin du CM2, pour répondre à leurs interrogations sur l'histoire du site et sur ce qu'est l'archéologie. Les travaux de restauration menés par l'Association pour le site de Thouzon et les fouilles archéologiques ont été présentées dans un article publié sur le site internet de la région PACA<sup>12</sup> et dans le journal La Provence (Voir annexe 4).

---

<sup>11</sup> Markiewicz 2000, p. 43.

<sup>12</sup> <https://www.maregionsud.fr/actualites/detail/une-journee-sur-le-chantier-de-benevoles-du-chateau-de-thouzon>

### 3. Résultats archéologiques

#### 3.1. Les sondages

Un nettoyage préliminaire d'un espace de 25 m<sup>2</sup> a tout d'abord été effectué en travers de l'entrée 1. Trois petites fenêtres ont ensuite été positionnées pour un total de 2,5 m<sup>2</sup> et réunies sous l'appellation sondage 1. Le sondage 2 d'une superficie de 21,5 m<sup>2</sup> a été pratiqué en travers de l'entrée 2 et le sondage 3 d'une superficie de 7,5 m<sup>2</sup> en travers de l'entrée 3.

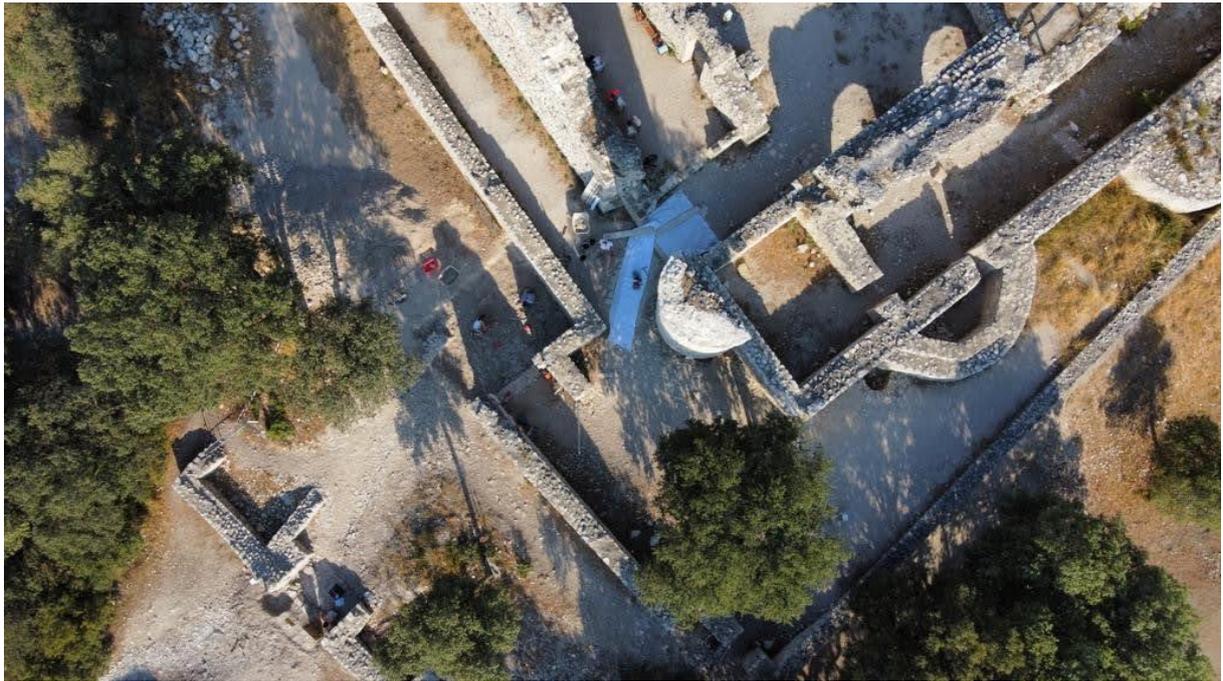


Fig. 8 – Vue zénithale par le moyen d'un drone du cheminement d'entrée dans son état final.

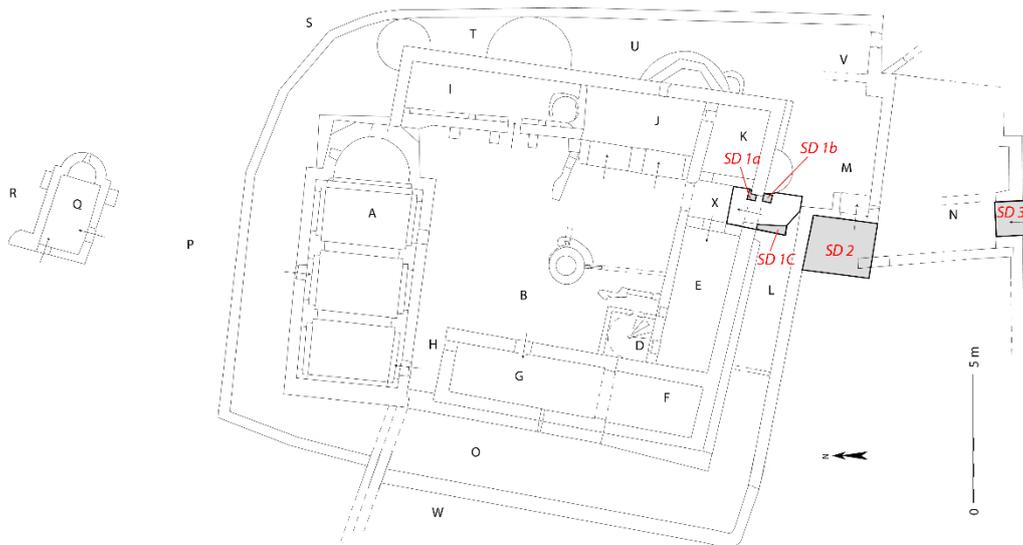


Fig. 9 – Plan du château avec positionnement des sondages (fond de plan de C. Markiewicz établi en 2018, complété par O. Thuaudet, DAO par O. Thuaudet).

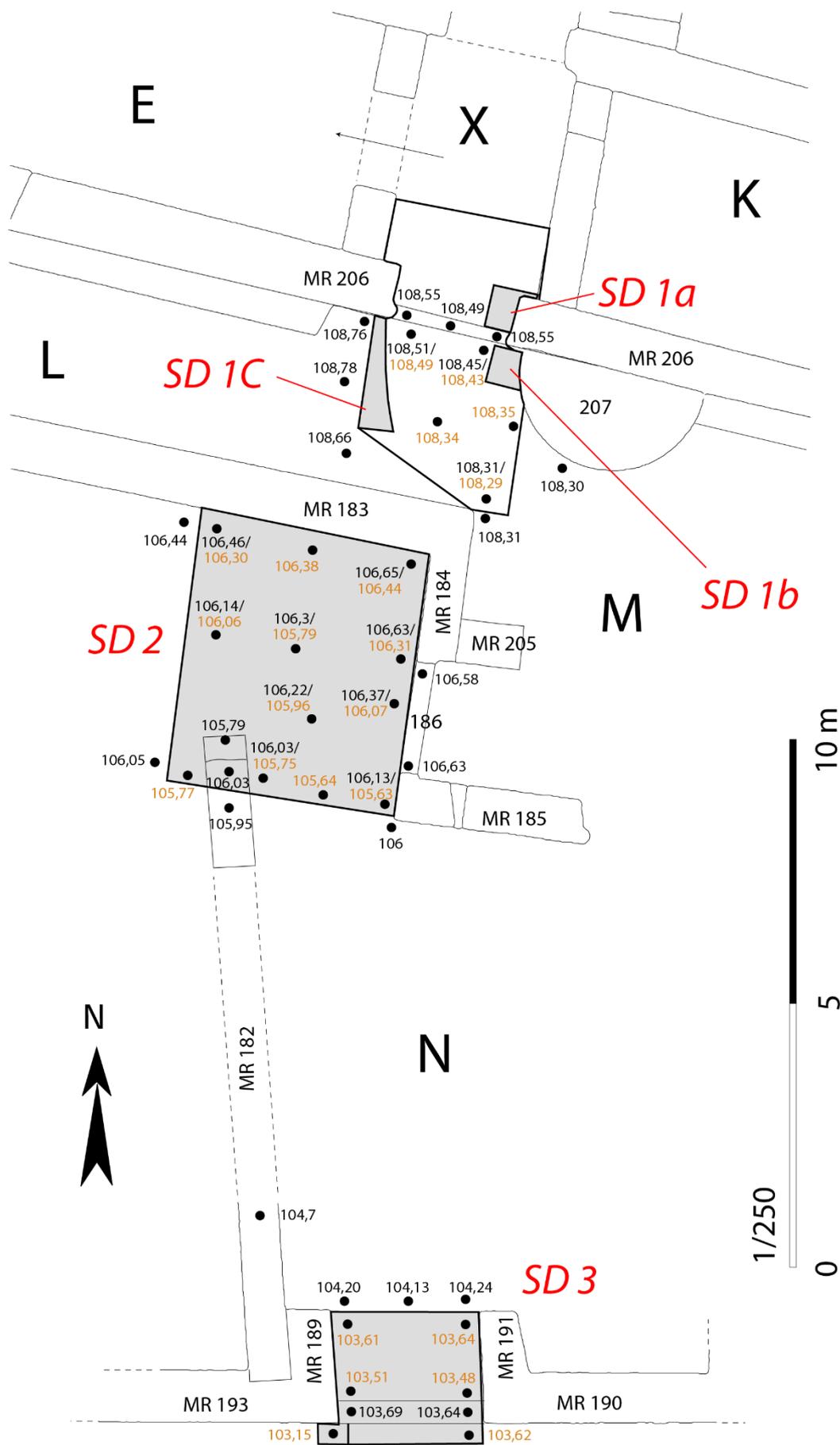


Fig. 10 – Plan des sondages et cotes altimétriques NGF (cotes de fond en orange)



### 3.1.1. Le sondage 1



Fig. 12 – Entrée n° 1, 1989, les déblais recouvrent totalement la base de la porte (Association pour le site de Thouzon).

L'aile méridionale du château, d'une longueur de 15 m, comporte un empiètement taluté à la base extérieure du mur sud. Il s'interrompt sur plusieurs mètres autour d'une entrée, en décalage du milieu du mur vers l'est, prenant la forme d'un passage réduit d'environ 15 m<sup>2</sup> (5 x 3 m) limité par deux portes autrefois surmontées d'un arc. Elle était surmontée d'une bretèche d'après un dessin de l'album de Laincel (**fig. 5**). Elle est défendue à l'extérieur par un dispositif en chicane et une tour pleine à l'est utilisée comme contrefort. La tour est actuellement penchée vers le sud en raison de l'usage ancien d'explosifs pour récupérer des pierres du château. À l'intérieur de l'entrée, une porte, qui pourrait être médiévale, ouvre sur l'espace E. Elle est murée ultérieurement. Une deuxième porte, aménagée dans un mur moderne, permet d'accéder à l'espace K, nommé « salle du garde » dans un devis qui pourrait être du XVIII<sup>e</sup> siècle rapporté partiellement par A. Rousset. Elle est murée à l'occasion d'une reprise de l'un des parements<sup>13</sup>.

Les vestiges de la porte sud de l'entrée 1 sont perceptibles et identifiés comme tels par J. Rech dans son mémoire soutenu en 1992<sup>14</sup>. Le piédroit ouest a été rendu visible par des dégagements intervenus après l'établissement d'un plan par l'Inventaire général du Patrimoine culturel en 1990<sup>15</sup>. La première intervention sous contrôle archéologique dans les environs immédiats de l'entrée 1 date de 1993, lorsque d'épais remblais de destruction recouvrant la

<sup>13</sup> Rousset 1908, p. 89 ; Markiewicz 2002, p. 29, 33, 35.

<sup>14</sup> Rech 1992, p. 93.

<sup>15</sup> Ce plan est utilisé par J. Rech (1992, p. 156).

portion de la lice sud à l'ouest de la porte (espace L) font l'objet d'un dégagement à la pelleuse<sup>16</sup>. Au nord de celle-ci, les arases de plusieurs murs sont consolidées.

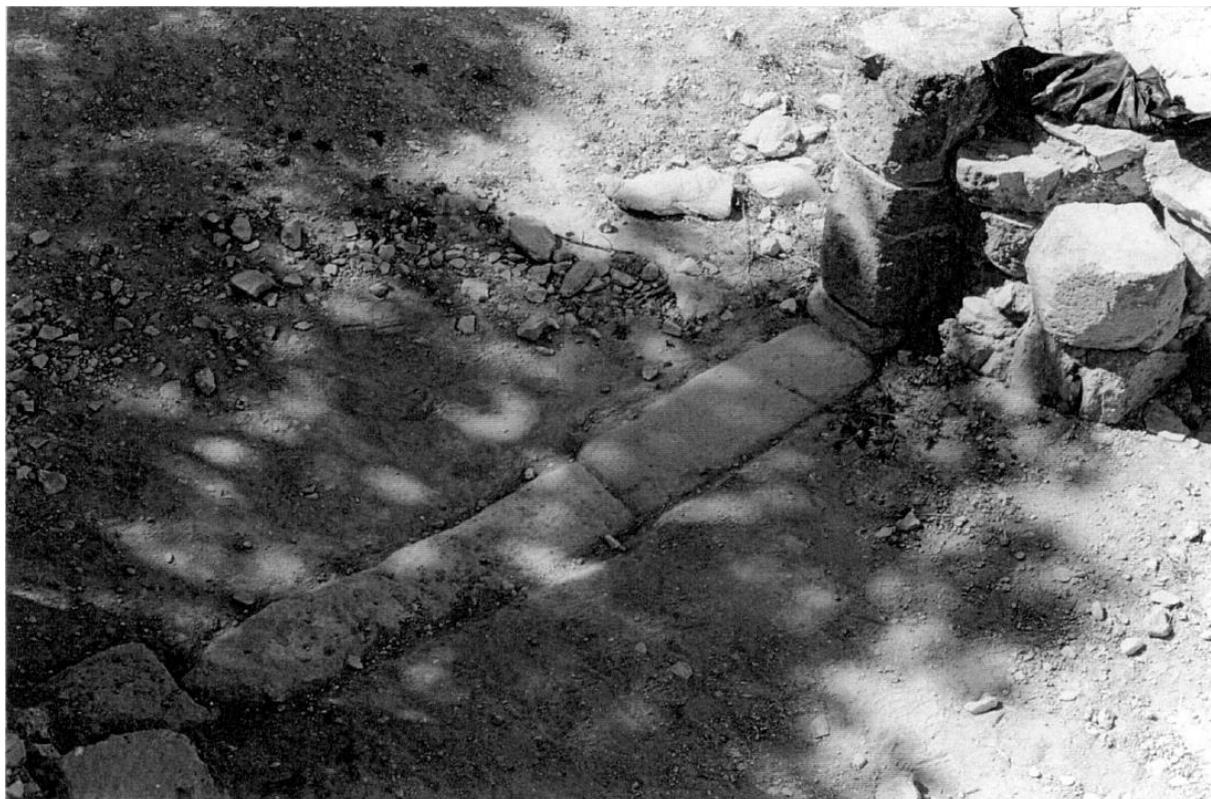


Fig. 13 – Entrée n° 1, sondage de 1994 (Markiewicz 2002, p. 34).

En 1994, un sondage d'évaluation (**fig. 13**) est effectué au niveau de la porte sud, dans le remblai de destruction, épais d'un mètre en moyenne. Il livre des moellons dont deux fragments décorés d'oves à l'antique d'époque romane<sup>17</sup>. Ce sondage permet le dégagement total des piédroits, espacés de 2,17 m, et du dessus du seuil (0,2 m de large, 108,55 m N.G.F.)<sup>18</sup>. La dimension de la porte coïncide avec celle de la « grande porte » de 8 pans et demi de largeur (2,12 m) mentionnée dans le devis rapporté par A. Rousset<sup>19</sup>. Sa hauteur est de 12 pans (3 m) jusqu'à l'intrados de l'arc d'après le même document. L'épaisseur du mur contenant la porte est de 0,95 m. Les piédroits et tableaux sont en mauvais état de conservation et trahissent une reprise que la restauration réalisée postérieurement ne permet plus d'observer. Il n'est conservé de la partie externe des piédroits que la fondation pour le jambage est, deux assises de l'élévation pour le jambage ouest. Ces blocs en calcaire coquillé présentent côté externe une arête adoucie par un quart-de-rond. Ils sont chanfreinés à l'intérieur<sup>20</sup>. Ces caractéristiques n'ont pas été reproduites sur les moellons taillés par l'association pour le site de Thouzon pour la restitution partielle de l'élévation de la porte. La feuillure du tableau est large de 9 cm. Le

---

<sup>16</sup> Markiewicz 1993, p. 13.

<sup>17</sup> Markiewicz 1995, p. 16.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> Rousset 1908, p. 89.

<sup>20</sup> Markiewicz 2002, p. 34.

tableau ébrasé est construit sommairement en petits moellons de calcaire blanc local. Une de ces pierres est perforée sur le côté par un trou sphérique d'environ 10 cm de diamètre. Il peut correspondre au scellement d'un gond. La largeur de l'embrasure est occupée par un seuil constitué de deux monolithes en calcaire coquiller jaune alignés. Il est très usé par les passages dans sa partie axiale. En 1994, un sol de terre battue est mis au jour au contact du seuil mais il n'est pas fouillé<sup>21</sup>.



Fig. 14 – Entrée 1 au cours de la campagne de 2022 (Olivier Thuaudet)

L'intervention archéologique d'août 2022 a débuté dans ce secteur par un nettoyage préliminaire d'un espace de 25 m<sup>2</sup> en travers de l'entrée 1 (fig. 14). Il a consisté en l'élimination d'une sédimentation de ruissellement (US 209) prenant la forme d'un limon brun peu compact chargé en gravier. Ce gravier, exogène, a peut-être été récupéré dans la Sorgue en contrebas. Cette couche résulte de la désagrégation progressive de sols archéologiques, à la fois du niveau sous-jacent comme l'indique la comparaison avec la photo de 1994, mais sans doute aussi des remblais du XVIII<sup>e</sup> siècle, mis en évidence plus haut dans la cour lors des campagnes de fouilles antérieures. Au-dessous sont conservés de part et d'autre du seuil (US 208) les sols 194 et 199, observés en 1994, limoneux, homogènes, compacts et brun-gris, comportant des graviers. Ils suivent une pente de direction nord-sud que l'eau dévale lors des intempéries.

<sup>21</sup> *Ibid.*



Fig. 15 – Sondages 1a (au nord) et 1b (au sud) en fin de fouille (Olivier Thuaudet)

Trois fenêtres ont été ouvertes dans l'espace du sondage 1. La première (1a) est située au nord du seuil 208, contre le piédroit est. La deuxième (1b), au sud du seuil, contre ce même piédroit. La troisième (1c), au sud du seuil, contre le piédroit ouest et en bordure de l'alignement de pierres 201. Les sondages 1b et 1c ont été menés jusqu'au rocher à 0,73 m (107,82 NGF) et 0,61 m (107,94 NGF) de profondeur, le sondage 1a a été stoppé à 0,25 m (108,3 NGF) de profondeur.

Le rocher visible au fond des sondages 1b et 1c (US 210) est parcouru d'un réseau orthogonal de fissures rapprochées qui conduit à son délitement. Il ne comporte aucune trace d'usure, mais un sédiment limoneux brun comble ses fissures (US 212). Le mur d'axe est-ouest (US 206) traversé par la porte est directement établi sur le rocher. Il en est de même de la tour semi-circulaire pleine (US 207) qui s'y adosse (**fig. 16**). L'arrêt de l'empattement taluté à 1,1 m à l'ouest de la porte est depuis longtemps perceptible en raison du meilleur état de conservation de l'élévation. En revanche, aucun empattement n'avait été mis en évidence pour l'extrémité est du mur 206. L'érosion hydrique en a révélé l'arase à l'est de la tour (**fig. 17**), qui apparaît collée contre lui, à 3,9 m à l'est de la porte<sup>22</sup>. Cette constatation confirme la proposition formulée par J. Rech d'une conception simultanée de la tour et du mur<sup>23</sup>.

<sup>22</sup> Actuellement, sur cette section, la restauration a restitué une élévation sans empattement.

<sup>23</sup> Rech 1992, p. 129.



Fig. 16 – Point de rencontre de l'extrémité ouest de la tour 207 avec le mur 206 (Olivier Thuaudet).



Fig. 17 – Point de rencontre de l'extrémité est de la tour 207 avec le reste de l'empanchement taluté, non restitué, à la base du mur 206 (Olivier Thuaudet).



Fig. 18 – Insertion du seuil 208 sous le piédroit ouest de la porte 1 (Olivier Thuaudet).



Fig. 19 – Insertion du seuil 208 sous le piédroit est de la porte 1 (Olivier Thuaudet).

La porte montre les résultats d'une reprise. Les piédroits ont en effet été entaillés pour l'insertion du seuil actuel (**fig. 18 et 19**), constitué de pierres calcaires jaunes liées avec un mortier jaune assez tendre (US 208). L'usage d'un mortier différent du mortier blanc des murs et de la tour indique que cette étape de travaux n'est pas concomitante de la construction de l'enceinte et de la tour. Ces travaux se sont accompagnés d'une élévation du niveau de circulation. Sur le rocher à nu est apporté un remblai limono-argileux rouge, homogène et peu compact, avec des fragments de rocher délité (US 200). Il recouvre le bas du massif pierreux du seuil. Un ensemble de boulettes de mortier blanc, témoignant de travaux, s'observe en surface dans le sondage 1b (US 198), et indique un usage, au moins momentané et durant des travaux, de sol (108,17 m NGF). Un nouveau remblai, limoneux brun-gris et meuble, riche en fragments de rocher délité (US 197), est mis en place dans les sondages 1b et 1c. Il est également recouvert de boulettes de mortier blanc (US 196) dans le sondage 1b (108,33 m NGF). À ce niveau, près du piédroit est, la partie inférieure d'une grande pierre de calcaire jaune du seuil, moins dure que les autres, est creusée de part en part d'une encoche quadrangulaire aux bords émoussés par l'érosion. Ce dispositif a pu être prévu pour l'évacuation des eaux. Toutefois, l'absence de signes d'usures sur la pierre sous-jacente ainsi qu'en surface de 196 et du remblai limoneux 202 dans le sondage 1a, dont le sommet est à hauteur de l'ouverture, indique que cet usage a au mieux été rapidement abandonné. La pierre entaillée est donc très certainement un réemploi. D'ultimes remblais très pierreux de même nature (US 201 et 195), limoneux brun gris, meubles, homogènes et contenant de nombreux fragments de pierre calcaire blanche, du rocher délité et des moellons, sont apportés. Ils sont recouverts par les sols 194 (espace X) et 199 (espace L). Au sud du seuil, sur le sol 199, repose entre l'angle des murs 183 et 184 et le piédroit ouest de la porte, un alignement en arc de cercle de pierres calcaire non retouchées (US 201). Il marque la limite d'un remblai limoneux brun peu compact (US 202) comportant des fragments de rocher délité et de moellons et s'étendant dans la lice sud (espace L).

Les niveaux 200, 201 et 202 ont livré de la céramique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ils permettent d'attribuer l'aménagement du seuil à la même époque. La succession des remblais avec lesquels alternent des lits de boulettes de mortier indiquent plusieurs phases de travaux, lesquelles se sont rapidement succédées étant donné la hauteur du seuil.

Les sondages de 1994 et 2022 ne permettent pas de retrouver la trace du rétrécissement mentionné par le devis non daté, peut-être du XVIII<sup>e</sup> siècle, rapporté partiellement par A. Rousset : « et de la manière qu'on l'a rétréci 7 pans au juste pour 5 pans un quart de large sans comprendre le battant »<sup>24</sup>. Ceci peut indiquer que la diminution de la largeur de la porte a été réalisée avec un bouchage ôté par la suite et qui n'aurait pas laissé de trace sur le seuil 208 ou que celui-ci a été réalisé postérieurement au devis. Il est tentant de mettre en relation la mise en place du seuil 208 et les nombreuses traces de mortier retrouvées dans les remblais avec des travaux effectués en 1727 au niveau du portail pour une valeur de *55 livres du Roy* et acquittés la même année<sup>25</sup>. Le devis de Rousset pourrait avoir concerné ces travaux.

---

<sup>24</sup> Rousset 1908, p. 89.

<sup>25</sup> Rech 1992, p. 137.

### 3.1.2. Le sondage 2

Le sondage 2 prend la forme d'un polygone de 21,5 m<sup>2</sup>. Il est implanté pour partie en travers de l'entrée 2, mais sa plus grande portion a concerné l'espace limité par les murs et seuils 183 au nord, 184 et 186 à l'est et 182 à l'ouest. Au sud, la fouille a été arrêtée dans l'axe du mur 185. Avant 1990, les déblais issus de la démolition du site passaient par-dessus le mur 183, très arasé. Au sommet de cette couche à fort dénivelé nord-sud était tracé un chemin permettant l'accès à la cour du château. En 1990, la zone a fait l'objet de dégagements à la pelleuse (**fig. 20 et 21**) afin de refaire apparaître les murs 183 et 184 et de dégager l'entrée 2. Une importante restauration a ensuite été menée après 2008 (**fig. 22 et 23**) alors qu'un sondage a été réalisé au pied du seuil 199 pour tester la stratigraphie (**fig. 24**).



Fig. 20 – Murs 183, 184 et 205, 1990 (Association pour le site de Thouzon).



Fig. 21 – Entrée n° 2, 1990 (Ass. pour le site de Thouzon).



Fig. 22 – Entrée n° 2 du château, 2005 (Association pour le site de Thouzon).

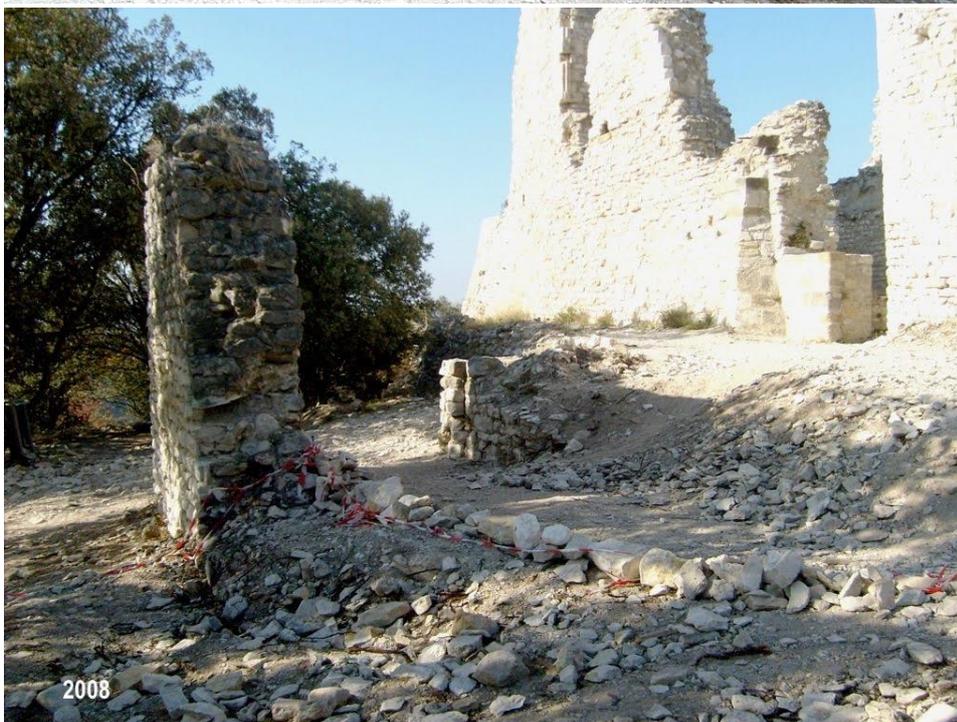


Fig. 23 : Vue arrière de l'entrée n° 2, 2008 (Association pour le site de Thouzon).



Fig. 24 : Sondage à la pelle mécanique à la base de l'entrée 2, 2008 (Ass. pour le site de Thouzon).



Fig. 25 : Vue du sondage 2 en fin de fouille (Olivier Thuaudet).

À l'ouest du seuil, la fouille a atteint le rocher, entre 106,44 et 105,63 m N.G.F. Celui-ci (US 210), parcouru d'un réseau de fractures (**fig. 25**), comblé par un fin limon (US 212), sans trace d'aménagement ou de polissage, est en grande partie recouvert d'un niveau (180-181) de pierres en calcaire blanc de formes hétérogènes, de 2 à 12 cm de côté, et de rocher délité, le tout mêlé à du sédiment limoneux brun-gris meuble, homogène. Sur ce niveau sont fondés les murs 182, 183 et 184. L'extrémité sud du mur 184, le seuil 186 et le mur 185 sont directement assis sur le rocher, à cet endroit beaucoup plus sain (**fig. 26 et 27**)<sup>26</sup>. Quelques tessons des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles ont été récupérés dans l'us 180-181, au contact de la fondation des murs 182 et 183, mais la surface de 180-181 n'a pas pu être clairement identifiée. La couche se confond en effet avec le remblai 178, qui a fourni des tessons des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle, qui s'y superpose, et qui recouvre la fondation du seuil 186, par endroit la base des murs 183, 184 et 185, et l'arase de 182. Cette couche 178, à pendage nord-sud, présente d'évidentes traces de bouleversement. Les travaux de déblaiement et l'érosion ultérieure ont fait disparaître la surface d'origine de 178 et un ou des niveaux supérieurs. En effet, un sondage effectué par C. Markiewicz en 1993 avait mis en évidence, 45 cm au-dessus du bord sud-ouest du seuil 186, un sol de terre battue sur préparation chaulée installé sur un remblai terreux qui livra quelques tessons des XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles. Le recouvrement par 178 de l'arase du mur 182 peut être la conséquence d'un glissement nord-sud résultant de la pente, après la récupération des pierres. Dans le secteur 1, ce type de remblai sert de préparation pour les sols 194 et 199.

À l'est du seuil 199, entre les murs 185 et 205, a été opéré un dégagement de la sédimentation de ruissellement 209 sous laquelle est directement apparu le sol de circulation 199, non fouillé. Le contact entre ce sol et les murs 185 et 205 est perdu, en raison probablement d'anciens travaux de décaissement à la base des murs, afin d'une part, de restituer l'élévation,

---

<sup>26</sup> L'association a réalisé, après la fouille, un remontage du parement des murs 183 et 184 à l'endroit où le rocher a disparu.

et d'autre part, d'en permettre la reprise des mortiers. Il apparaît un niveau de limon chargé de fragments de pierre calcaire qui n'a pas été fouillé.



Fig. 26 :  
Fondation du mur  
184 (Olivier  
Thuaudet)



Fig. 27 : Le seuil  
186 (Olivier  
Thuaudet)

Les travaux de restauration ne permettent plus de percevoir, en l'état, la liaison originelle des murs 183 et 184, dont la quasi-totalité de l'élévation actuelle a été restituée. En revanche, il apparaît clairement que le mur 205 s'appuie sur 184. Le seuil 186, long de 2,2 m et large de 0,5 m a été construit après que les murs 184 et 185 aient été édifiés (**fig. 27 et 28**), mais la nature analogue des mortiers, chargés en chaux, légèrement grisâtres, à petits galets, permet de penser qu'il s'agit d'une même phase de construction. La fondation du seuil suit la pente du rocher. La surface supérieure du seuil est recouverte d'une épaisse couche de mortier dans laquelle sont noyés les pierres calcaires. Des signes d'usure peuvent être perçus dans les manques de pierres dans les trois-quarts nord de sa longueur. Ils témoignent peut-être de l'existence d'une porte à double battant dont l'une était préférentiellement ouverte ou d'une

porte-guichet. L'érosion peut aussi en être la cause. Il est vraisemblable que le remblai moderne 178 est venu remplacer un remblai médiéval emporté par l'érosion.

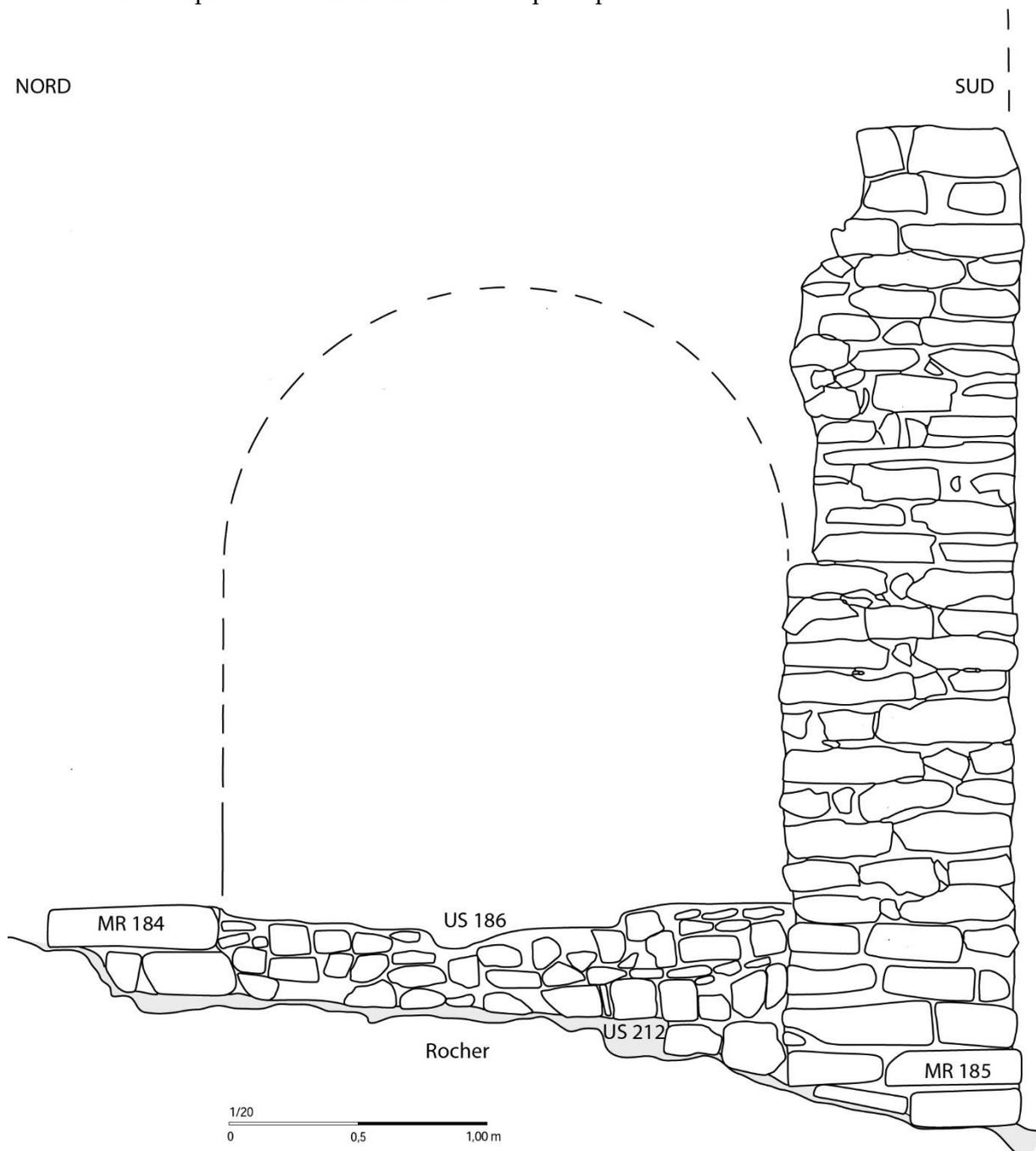


Fig. 28 – Relevé des éléments originaux de la porte 2 depuis l'ouest (Markiewicz 1996, fig. 17 complétée par Olivier Thuaudet)

Une archère est percée dans le mur 185 à 1 m au-dessus du sol 199 et à 0,6 m de la feuillure de la porte 2. Elle est le seul organe défensif conservé dans cette zone. Longue et haute de 0,5 m, large de 0,03 m, elle présente une inclinaison de 60° vers le sol permettant un tir plongeant. Une pierre plate longue de 0,6 m lui sert de linteau, une autre pierre plate de 0,4 m fait fonction d'appui. Ses côtés sont parementés en petits moellons irréguliers, les mêmes que ceux qui ont servi à parementer la majorité de la paroi. On retrouve également dans le parement du mur 185 des portions d'assises en épi. À droite de l'archère, des moellons manquent dans le

parement. Peut-être s'agit-il d'un emplacement pour la réception d'une barre de fermeture. Dans la partie supérieure du mur 185 sont visibles le départ de l'arc de la porte, à 1,2 m du seuil et celui de la voûte qui surplombait l'archère et retombaient sur les murs 184 et 205, à 2 m au nord. Ce dernier mur n'était plus conservé que sur une à trois assises.



Fig. 29 : Vue de l'archère dans le mur 185 et négatifs de l'arc de la porte et de la voûte de l'entrée 2 (Olivier Thuaudet).



Fig. 30 : Le mur 182 (Olivier Thuaudet)

Dans la zone de fouille, le mur 182 est très arasé puisqu'il n'en est conservé qu'une assise de fondation (**fig. 30**). Il s'arrête abruptement, légèrement au nord de l'axe du mur 185, 4,2 m avant le mur 183. À cet endroit il reste, posé sur le rocher, un amas quadrangulaire de mortier dans lequel s'observe le négatif de pierres récupérées. Vers le sud, il rejoint très certainement les aménagements de la porte 3, bien que son parcours n'ait pas été suivi tout du long. Peut-être apparaît-il sur un dessin de l'album de Laincel (**fig. 31**, flèche) bien qu'il soit plus probable qu'il s'agisse d'un mur rejoignant l'extrémité ouest de MR 193 (Sond. 3). La distance entre le mur 183 et l'arrêt du mur 182, ne permet pas de supposer l'existence d'une porte à cet endroit. Elle amoindrit également la portée défensive du mur 182 puisqu'il ne contraint que partiellement la circulation vers la porte d'entrée 2.

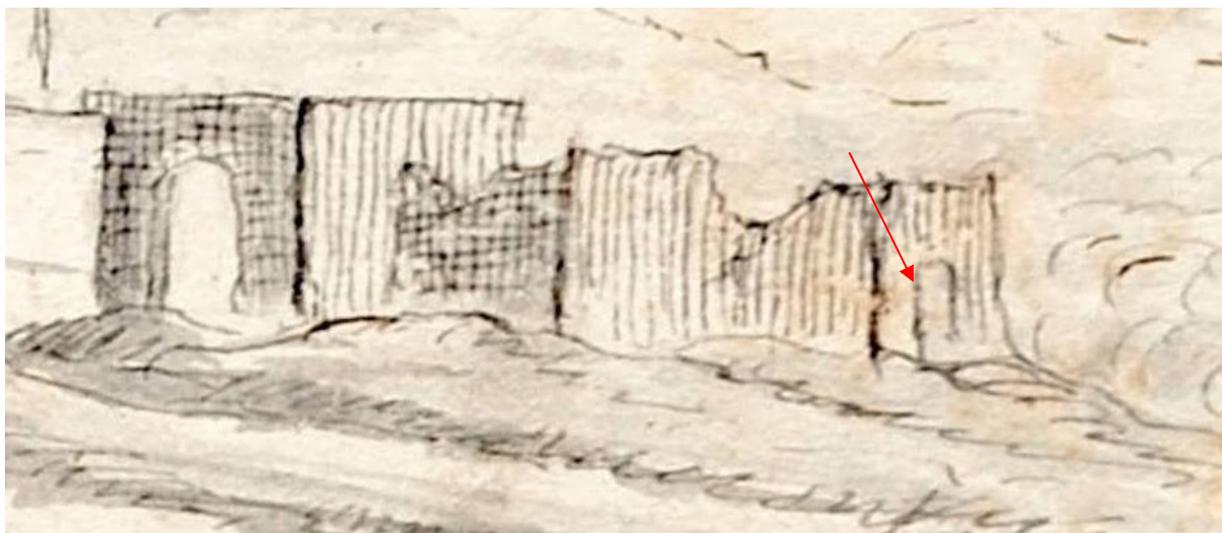


Fig. 31 – Château de Thouzon (détail, entrées 2 et 3), les murs d'orientation est-ouest sont clairs, ceux d'orientation sud-nord sont gris, album de Laincel, n° 132, peut-être 2<sup>ème</sup> moitié XVII<sup>e</sup> s., Musée Calvet, Avignon.

### 3.1.3. Le sondage 3

Le sondage 3, de forme rectangulaire, a été pratiqué en travers de la porte 3, entre les murs 191 et 189. Un déblaiement a concerné ce secteur en 2015 (fig. 32 et 33). Un rejointoiement et une restitution partielle de l'élévation s'est ensuivie.



Fig. 32 – Entrée, angle des murs 193, 182 et 189, 2015 (Association pour le site de Thouzon).



Fig. 33 – Entrée, angles des murs 191 et 190, 2015 (Association pour le site de Thouzon).



Fig. 34 – Vue zénithale du sondage 3 à la fin du chantier (Olivier Thuaudet).

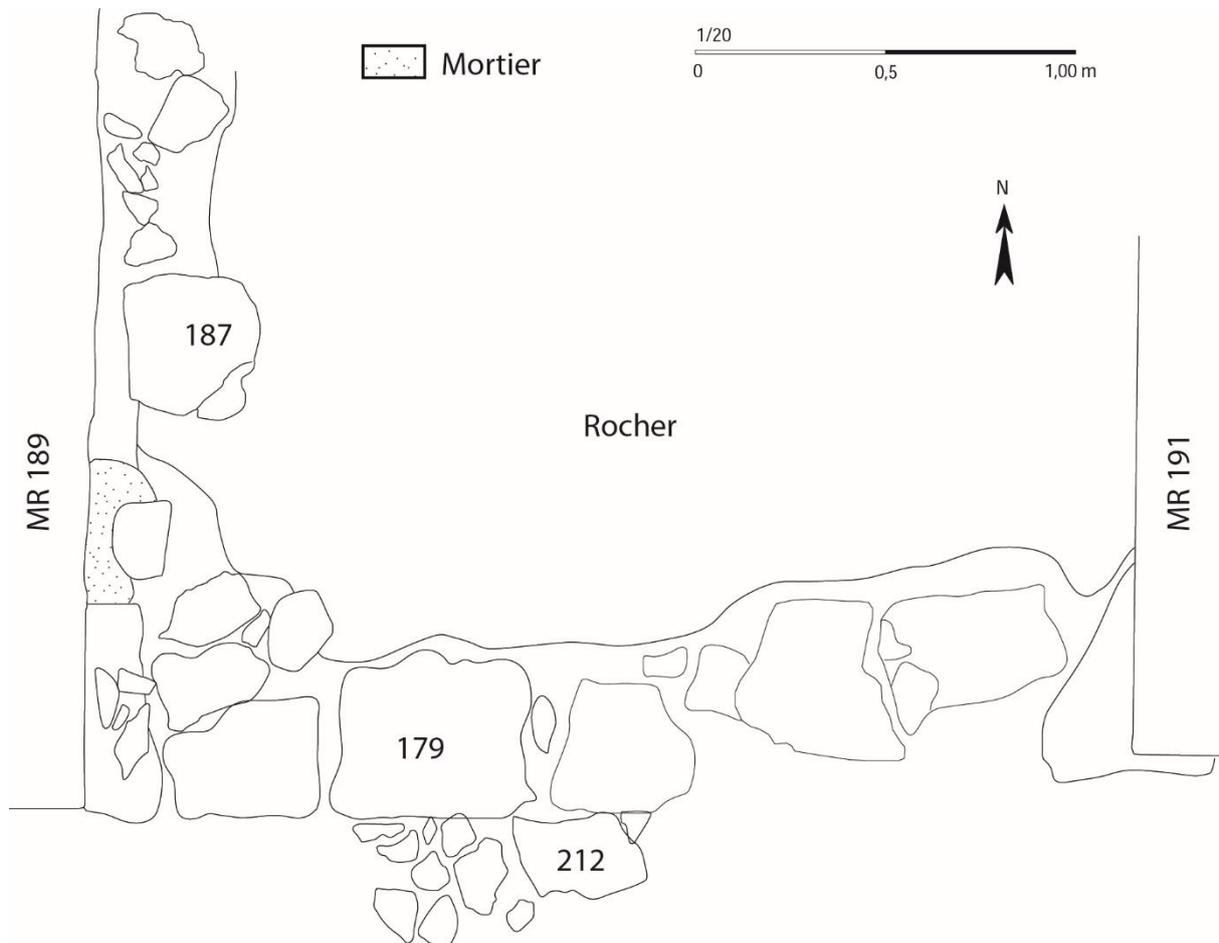


Fig. 35 – Relevé du seuil 179 et des aménagements 187 et 212 (Éva-Léna Chauvel, Olivier Thuaudet, DAO Olivier Thuaudet)



Fig. 36 – Le seuil 179 et son intégration à l'angle des murs 190 et 193.

L'entrée 3 est positionnée, au sud, en bordure d'un ressaut du rocher (fig. 36 et 37). Les murs 190 et 191 sont chaînés, de même que les murs 189 et 193. Lors d'un échange, C. Markiewicz nous a renseigné sur le fait que le mur 182 est postérieur aux murs 189 et 193 contre lesquels il vient se coller. Le remontage des murs et la réfection des joints ne permettent plus de mener cette observation. Dans une marche aménagée en bordure du ressaut susmentionné, est installé le seuil 179. Partiellement bouleversé par les racines d'un bouquet d'arbre abattu anciennement, il est composé de pierres en calcaire de grandes dimensions alignées en travers de la porte. Il devait être lié au mortier mais celui-ci a disparu comme généralement d'ailleurs sur la face sud de la première assise des murs qui l'encadrent et au niveau duquel il se situe. Il est difficile de savoir si le remblai 188, qui pourrait également être du rocher délité dans lequel s'est infiltré du sédiment, notamment à causes des racines, a pu servir de sol à ce moment ou déjà antérieurement. Quelques pierres posées à plat, dans un sédiment limoneux brun peu compact, certaines de bonnes tailles, au revers du seuil, contre le mur 189, laissent penser à la présence d'un dallage sommaire (US 187). Un aménagement analogue, mieux conservé (US 192), partiellement mis au jour, est établi au sud contre le seuil 179.

Aucun matériel archéologique datant n'a été relevé dans le sondage 3.



Fig. 37 – Vue de l'entrée 3 depuis le sud (Olivier Thuaudet).

### 3.2. Des vestiges d'habitat

Un dessin de l'album Laincel (**fig. 5**), vraisemblablement daté de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, montre la présence d'un bâtiment en contrebas du château, au sud. En 2021, des épisodes pluvieux ont révélé la présence de murs coupant le chemin sud-nord qui relie le parking visiteur au site (**fig. 38-40**). L'un d'entre eux, localisé à 90 m du château, avait déjà été observé par J. Rech en 1992<sup>27</sup>. En surface, un broyeur et des tessons de céramique médiévale ont été ramassés (**fig. 41-43**). Les pentes du château n'ont pas encore fait l'objet d'une prospection systématique. En l'état actuel, il n'est pas possible de déterminer si les murs perçus appartiennent aux bâtiments d'un village, même si cela est fort probable.

---

<sup>27</sup> Rech 1992, p. 104.

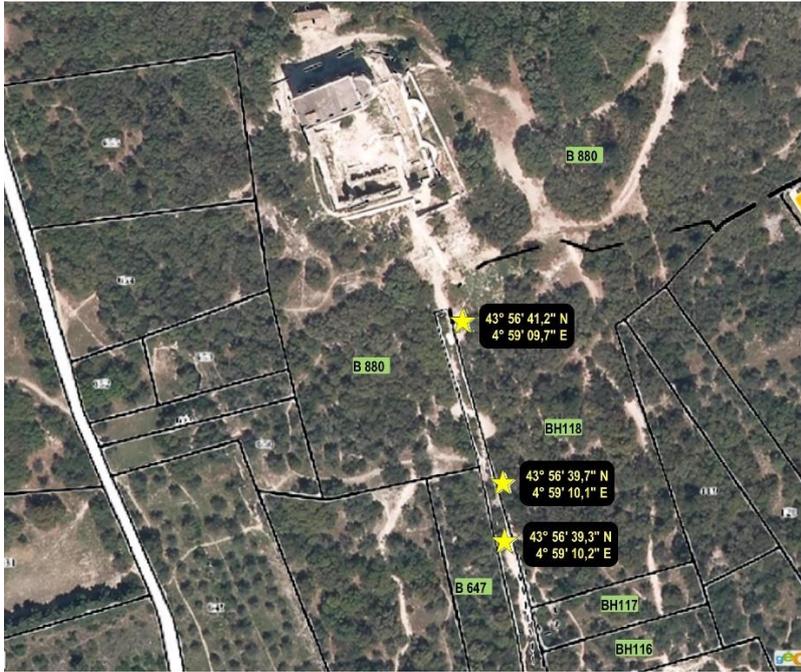


Fig. 38 – Localisation des découvertes de murs à l'emplacement du chemin d'accès sud. Étoile supérieure : Un mur d'orientation sud-nord borde le côté est du chemin. 2015 (Géoportail, DAO Association pour le site de Thouzon).



Fig. 39 – Étoile inférieure : jonction de murs est-ouest (haut) et nord-sud (droite) avec un enduit interne, 2015 (Association pour le site de Thouzon)



Fig. 40 – Étoile inférieure : mur d'orientation est-ouest, 2015 (Association pour le site de Thouzon)



Fig. 41 – Étoile centrale : pierre percée et broyeur de mortier (cercle rouge), 2015 (Association pour le site de Thouzon).



Fig. 42 – Détail du broyeur en pierre, 2015 (Association pour le site de Thouzon).



Fig. 43 – Tessons de céramique médiévale trouvés en surface, 2015 (Association pour le site de Thouzon).

### 3.3. Le mobilier archéologique

Le mobilier retrouvé lors de cette opération consiste en 123 tessons, huit morceaux de verre, un fragment d'os et deux objets métalliques.

#### 3.3.1. Le mobilier céramique (Anne Cloarec-Quillon)

Le mobilier céramique prélevé au cours de l'opération de sondages de 2022 fait l'objet ici d'une présentation globale. Son étude a été réalisée au LA3M par Anne Cloarec-Quillon (céramologue médiéviste et moderniste) avec le concours de deux stagiaires d'Aix Marseille Université, Jade Richon et Anne Bujadinovic, pour les dessins.

Le lot est très fragmentaire, largement composé de petits fragments de panse associés à quelques bords, fonds et anses. Si dans l'ensemble peu de collages ont pu être réalisés, la marmite 200-SD1 fait exception (avec 23 fragments), de même que l'assiette 181-SD1 et la

marmite 181-SD2 qui ont collé avec des fragments de l'US 178 (**fig. 44**). Au total, 123 NR pour 34 NMI ont été dénombrés (cf. tableau de comptages ci-après).

Les différentes unités stratigraphiques ont livré presque exclusivement des productions régionales glaçurées ou engobées sur engobe datables des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, associées à un fragment de tuile (US 178), un tesson de porcelaine blanche intrusive (HS) et un fragment de coupe émaillée et décorée en vert résiduel (HS), typique du XIV<sup>e</sup> siècle en Provence et provenant probablement des ateliers de la basse vallée du Rhône<sup>28</sup>. Les objets, destinés au feu ou à la table, sont soit en pâte kaolinitique soit en pâte calcaire.

Les premiers correspondent en majorité aux pâtes kaolinitiques blanches à rose du type Uzège, glaçurées ou engobées sur un engobe blanc, que l'on connaît notamment pour les ateliers de Saint-Quentin-la-Poterie<sup>29</sup>. Il s'agit de marmites, de vases à liquide (cruche ou pichet), d'assiettes à marli, d'un bol et d'un possible toupin, associés par ailleurs à une marmite de Vallauris du XVIII<sup>e</sup> siècle (181-SD2, **fig. 44**), illustrant le succès de ces officines varoises. Les productions en pâte calcaire glaçurées ou engobées glaçurées sont un peu moins nombreuses que les pâtes kaolinitiques. De même, leur provenance est régionale, entre les ateliers très proches de la vallée du Rhône (dont Avignon<sup>30</sup>) et ceux du Vaucluse (avec Apt<sup>31</sup>) voire du Val de Durance. Elles correspondent à des cruches ou pichets, assiettes à marli (181-SD1, **fig. 44**), bol notamment à oreille moulée (US 178, **fig. 44**) et une marmite à col droit et anses cannelées courtes (200-SD1, **fig. 44**). Les décors d'engobe, peints ou marbrés, sont rares, relevés surtout hors stratigraphie (HS, **fig. 44**).

En guise de conclusion, nous observons que ce lot, malgré sa fragmentation, est très comparable au mobilier XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle mis au jour sur le site du château de Thouzon au cours des précédentes opérations<sup>32</sup>. La différence réside dans l'absence d'importations, notamment espagnoles avec les céramiques décorées au lustre métallique, et la rareté des décors incisés.

### *Tableau de comptage et d'inventaire de la céramique*

<u>US</u>	<u>Sondage</u>	<u>Catégorie</u>	<u>Forme</u>	<u>Ill.°</u>	<u>NR</u>	<u>NMI</u>
178	SD2	Céramique à pâte calcaire engobée glaçurée	Bol à oreille moulée	Photo US 178	2	1
178	SD2	Céramique à pâte calcaire engobée glaçurée	Cruche ou pichet		1	1
178	SD2	Céramique à pâte calcaire engobée glaçurée	Indéterminée		1	
178	SD2	Céramique à pâte calcaire engobée glaçurée	Assiette		2	1
178	SD2	Céramique à pâte calcaire engobée glaçurée	Bol		1	1
178	SD2	Céramique à pâte calcaire engobée glaçurée	Cruche ou pichet		4	1
178	SD2	Céramique à pâte calcaire engobée glaçurée	Forme fermée		3	1
178	SD2	Céramique à pâte calcaire engobée glaçurée	Indéterminée		1	1

<sup>28</sup> Amouric, Démians d'Archimbaud, Vallauri 1995.

<sup>29</sup> Thiriot 1985.

<sup>30</sup> Carru *et al.* 1995.

<sup>31</sup> Kauffmann 1995.

<sup>32</sup> Markiewicz 2002.

178	SD2	Céramique à pâte calcaire glaçurée	Forme fermée		5	2
178	SD2	Céramique à pâte calcaire glaçurée	Marmite ?		1	1
178	SD2	Céramique à pâte kaolinitique engobée glaçurée	Assiette ?		3	2
178	SD2	Céramique à pâte kaolinitique engobée glaçurée	Forme fermée		2	
178	SD2	Céramique à pâte kaolinitique engobée glaçurée	Indéterminée		1	
178	SD2	Céramique à pâte kaolinitique glaçurée	Assiette ?		2	1
178	SD2	Céramique à pâte kaolinitique glaçurée	Cruche ou pichet		1	1
178	SD2	Céramique à pâte kaolinitique glaçurée	Marmite		10	2
178	SD2	Céramique à pâte kaolinitique glaçurée	Marmite ?		5	1
178	SD2	Céramique à pâte kaolinitique glaçurée	Toupin ?		1	1
178	SD2	TCA	Tuile		1	
178	SD3	Céramique à pâte kaolinitique glaçurée	Indéterminée		1	
178	SD3	Céramique à pâte kaolinitique glaçurée	Marmite		10	2
180	SD2	Céramique à pâte kaolinitique glaçurée	Forme fermée		1	1
181	SD2	Céramique à pâte calcaire engobée glaçurée	Assiette	181-1	1	1
181	SD2	Céramique à pâte kaolinitique glaçurée	Marmite	181-2	1	1
188	SD3	Céramique à pâte calcaire engobée glaçurée	Cruche ou pichet		1	1
188	SD3	Céramique à pâte kaolinitique glaçurée	Marmite		1	1
188	SD3	Céramique à pâte kaolinitique glaçurée	Marmite ?		1	
200	SD1	Céramique à pâte calcaire engobée glaçurée	Cruche ou pichet		2	1
200	SD1	Céramique à pâte calcaire engobée glaçurée	Marmite	200-1	23	1
200	SD1	Céramique à pâte kaolinitique engobée glaçurée	Indéterminée		2	1
200	SD1	Céramique à pâte kaolinitique glaçurée	Marmite ?		3	1
201	SD1	Céramique à pâte kaolinitique glaçurée	Cruche ou pichet		1	1
202	SD1	Céramique à pâte calcaire engobée glaçurée	Indéterminée		2	1
202	SD1	Céramique à pâte kaolinitique engobée glaçurée	Bol		1	1
202	SD1	Céramique à pâte kaolinitique engobée glaçurée	Indéterminée		2	
202	SD1	Céramique à pâte kaolinitique glaçurée	Forme fermée		1	1
202	SD1	Céramique à pâte kaolinitique glaçurée	Marmite ?		3	1
HS	SD2	Céramique à pâte calcaire émaillée	Coupe ?		1	
HS	SD2	Céramique à pâte calcaire engobée glaçurée	Assiette ?	Photo HS	2	
HS	SD2	Céramique à pâte calcaire engobée glaçurée	Cruche ou pichet		8	
HS	SD2	Céramique à pâte calcaire engobée glaçurée	Marmite		1	
HS	SD2	Céramique à pâte kaolinitique engobée glaçurée	Cruche ou pichet		2	
HS	SD2	Céramique à pâte kaolinitique engobée glaçurée	Indéterminée		1	
HS	SD2	Céramique à pâte kaolinitique glaçurée	Indéterminée		3	
HS	SD2	Porcelaine blanche	Assiette ?		1	
Total général					123	34

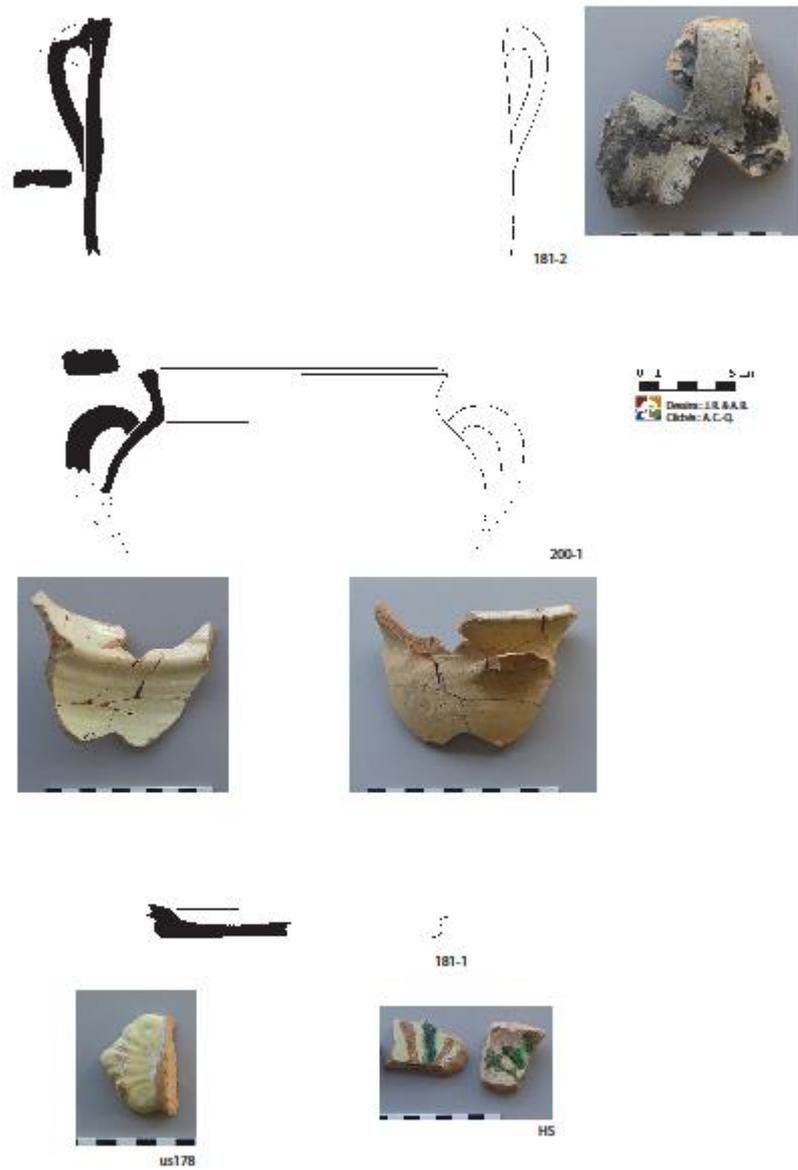


Fig. 44 - Céramique du château de Thouzon (2022) : marmite de Vallauris (181- SD2) ; marmite (200-SD1), fond d'assiette à marli (181-SD1) et bol à oreille (US 178) en pâte calcaire glaçurée sur engobe et fonds à décor d'engobe (HS) (Dessins : J. R. et A. B. ; clichés : A. C.-Q.).

### 3.3.1. Le reste du mobilier

<u>US</u>	<u>Sondage</u>	<u>Matériau</u>	<u>Identification</u>	<u>Description</u>	<u>NR</u>	<u>NMI</u>
178	SD2	Verre	Récipient	Un fragment de verre brun épais.	1	1
178	SD2	Verre	Récipient	Un fragment de verre avec un cordon mouluré (fig. 45).	1	1
188	SD3	Verre	Récipient	Un fragment de verre épais d'un violet pâle.	1	1
200	SD1	Verre	Récipient	Deux fragments de verre transparent mince.	2	2
202	SD1	Verre	Récipient	Un fragment de verre vert mince.	1	1
202	SD1	Verre	Vitre ?	Un fragment de verre jaune d'épaisseur moyenne.	1	1
HS	SD2	Verre	Bouteille	Un fragment de verre vert épais.	1	1
200	SD1	Os		Un fragment d'os.	1	1
178	SD3	Fer	Clou	Fragment de tige de clou de section quadrangulaire. Masse = 7,67 gr.	1	1
188	SD3	Fer	Sonnaille	Sonnaille (fig. 45) au profil trapézoïdal, en bon état et aux trois-quarts complète, fabriquée à partir d'une tôle rivetée. Bélière confectionnée à partir d'une tige épaisse dont les extrémités sont insérées dans des perforations pratiquées au sommet de la bélière. Ces extrémités sont repliées au revers. Pas de trace apparente de cuivrage. L x l x h corps x h totale = 9,2 x 7,8 x 7,4 x 8,2 cm. Masse = 147,56 gr.	1	
Total général					11	11

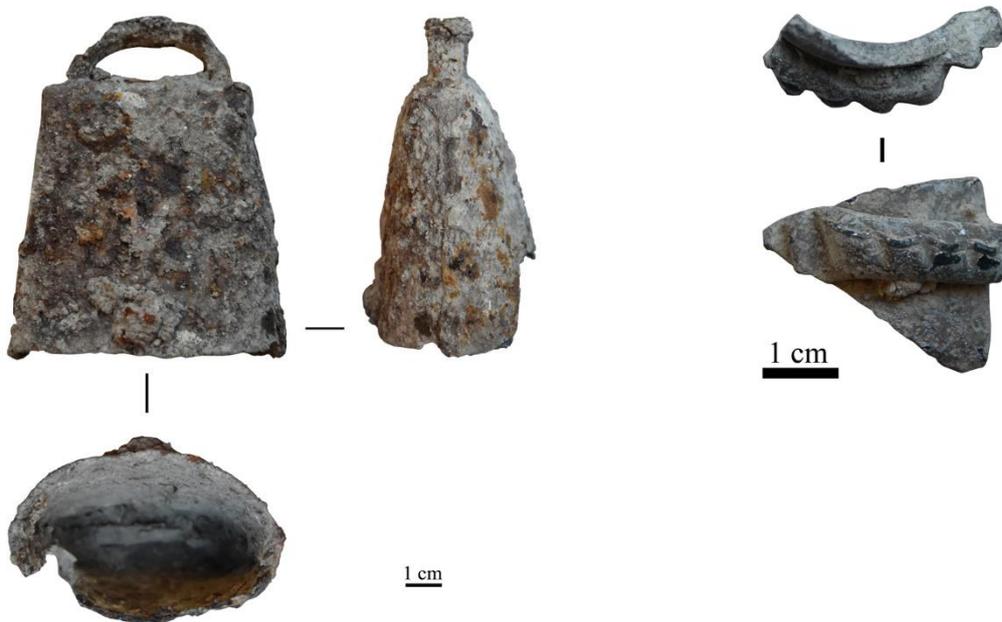


Fig. 45 – Sonnaille (à gauche) et morceau de verre (à droite)

## 4. Discussion

Les trois fenêtres réalisées à l'emplacement du sondage 1 ont révélé un réaménagement du portail du château au XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'il est tentant de rapprocher de travaux renseignés par une quittance datée de 1727. Un seuil en calcaire coquiller lié avec du mortier jaune, matériaux absents des constructions médiévales, est inséré sous les piédroits de la porte de la fin du XII<sup>e</sup> ou du XIII<sup>e</sup> siècle. Le rocher faillé ne présente pas à cet endroit de polissage consécutif aux passages répétés ou d'une érosion hydrique résultant d'une longue période à l'air libre. Qu'ils aient disparu peu de temps avant les travaux à cause de l'érosion ou qu'ils aient été expurgés, aucune trace des niveaux de circulation médiévaux n'a été observée. En revanche, le niveau de sol moderne a pu être correctement identifié de part et d'autre de la porte 1 et continue jusqu'à la porte 2.

L'entrée de la deuxième enceinte, qui s'intègre dans un dispositif en chicane, est élevée au XIII<sup>e</sup> siècle d'après les fouilles antérieures dans les lices est. Le seuil 186 paraît être médiéval du fait de la nature du mortier analogue à celle des murs qui l'encadrent. Un sondage au revers du seuil serait susceptible d'apporter des éléments confirmant cette datation. L'absence de polissage de la surface du rocher au-devant de la porte indique que le remblai du XVII<sup>e</sup> ou XVIII<sup>e</sup> siècle, dont le sommet, disparu, a pu servir de sol ou à l'établissement d'un sol, ne fait que remplacer un remblai médiéval probablement emporté par l'érosion, très active sur le site. L'arrêt du mur 182 bien avant le mur 183 amoindrit la fonction défensive de cette construction, qui serait de contraindre les mouvements de l'assaillant, si tant est qu'elle en ait eu une. La recherche de l'arase du mur 182 sur toute sa longueur, pour en vérifier la continuité, et des fouilles à l'ouest du mur 182 et devant le mur 185 permettraient de mieux comprendre la fonction de l'espace compris entre la deuxième et la troisième enceinte. Serait-ce une zone d'accueil avec, par exemple, des écuries ?

Le sondage pratiqué en travers de la porte de l'enceinte inférieure, attribuée au XIII<sup>e</sup> siècle, a mis en évidence, sous la forme d'une surface de rocher poli, une zone de circulation antérieure à cette dernière, donc médiévale. Le remblai sur lequel était assis le sol médiéval devant l'entrée 2 ne s'étendait pas ou ne s'est pas toujours étendu jusqu'ici. Aucun mobilier datant ne permet de fixer la date de construction de l'entrée 3 et les aménagements réalisés de part et d'autre du seuil. Elle est, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, déjà partiellement ruinée.

La pente entre les seuils 179 et 208 est de 24,3 %, de 24,5 % entre les seuils 179 et 186, de 24 % entre les seuils 186 et 208. La pente est donc homogène tout au long du cheminement d'accès.

Les sondages pratiqués ont répondu aux objectifs initiaux qui étaient de participer à renseigner les niveaux de circulation du cheminement d'entrée et les constructions afférentes dans le cadre d'aménagements futurs. Il apparaît nécessaire de conserver les hauteurs de niveaux de circulation en relation avec les seuils, lesquels témoignent de la continuité de l'occupation du site. En outre, bien qu'ils appartiennent à des époques différentes, aucun niveau avec une datation homogène ne peut être restitué. Actuellement, le remblai moderne qui recouvre le rocher entre les sondages 2 et 3, bien que masquant un éventuel aménagement localisé du rocher, a l'avantage de le protéger de l'érosion, car il se délite très facilement. Cette

problématique a d'ailleurs conduit à un remblaiement total des sondages. D'une manière générale, les phénomènes d'érosion très actifs qui touchent le site sont à prendre en compte dans le cadre d'une réflexion sur la pérennité des niveaux archéologiques, dans le cas éventuel de nouvelles fouilles archéologiques ou de restaurations et restitutions du bâti, notamment concernant les fondations

## Bibliographie

- Amiet 1975** : R. Amiet, État du diocèse de Cavaillon en 1597, *Mémoires de l'académie de Vaucluse*, t. 2, 1975, p. 51-90.
- Amouric, Démians d'Archimbaud, Vallauri 1995** : H. Amouric, G. Démians d'Archimbaud, L. Vallauri, De Marseille au Languedoc et au Comtat Venaissin : les chemins du vert et du brun, *Le Vert et le brun. De Kairouan à Avignon, céramiques du X<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 1995, p. 185-234.
- Carru et al. 1995** : D. Carru, G. Démians d'Archimbaud, C. Landuré, M. Picon, L. Vallauri, Les productions avignonnaises au Moyen Âge et à l'Époque moderne, *Actes du V<sup>e</sup> Colloque International sur la Céramique Médiévale Méditerranéenne (Rabat, 11-17 novembre 1991)*, Rabat, Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, 1995, p. 292-304.
- Fages-Fabre 1923** : E. Fages-Fabre, Les grottes de Thouzon, *La revue du Touring club de France*, n° 342, 1923, p. 67-68.
- Kauffmann 1995** : A. Kauffmann, *1500 ans de céramique en Vaucluse : ateliers et productions de poteries du V<sup>e</sup> siècle au début du XX<sup>e</sup> siècle*, Tour d'Aigues, Conseil général de Vaucluse - Musée des faïences du château de la Tour d'Aigues, 1995, 135 p.
- Lalbat 2006** : F. Lalbat, *Fonctionnement hydrodynamique de l'aquifère du Miocène du bassin de Carpentras (Vaucluse, France)*, thèse sous la direction de O. Banton, Avignon, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 2006, 231 p.
- Markiewicz 1993** : C. Markiewicz, *Le château-prieuré de Thouzon, Le Thor (Vaucluse), surveillance de travaux, chantier d'été 1993*, Aix-en-Provence, LAMM, 1995, n.p.
- Markiewicz 1995** : C. Markiewicz, *Le château-prieuré de Thouzon, Le Thor (Vaucluse), surveillance de travaux, chantier d'été 1994*, Aix-en-Provence, LAMM, 1995, 17 p.
- Markiewicz 1996** : C. Markiewicz, *Le château-prieuré de Thouzon, Le Thor (Vaucluse), surveillance de travaux, rapport d'intervention, sessions d'août 1995 et août 1996*, Aix-en-Provence, LAMM, 1996, 19 p.
- Markiewicz 1999** : C. Markiewicz, *Le château-prieuré de Thouzon, Le Thor (Vaucluse), fouille programmée 2000 (1<sup>ère</sup> année)*, Aix-en-Provence, LAMM, 1999, 12 p.
- Markiewicz 2000** : C. Markiewicz, *Prieuré et château de Thouzon, Le Thor (Vaucluse), fouille programmée 2000 (2<sup>ème</sup> année)*, Aix-en-Provence, LAMM, 2000, 45 p.
- Markiewicz 2001** : C. Markiewicz, Le prieuré et château de Thouzon (Le Thor, Vaucluse) travaux récents (1992-1999), dans G. Barruol, R. Bacou, A. Girard (dir.), *L'abbaye Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon : histoire, archéologie, rayonnement*, actes du colloque interrégional tenu à l'occasion du Millénaire de la fondation de l'abbaye : 999-1999, Mane, Les Alpes de Lumière, 2001, p. 337-350 (Les cahiers de Salagon, 4).
- Markiewicz 2002** : C. Markiewicz, *Prieuré et château de Thouzon, bilan 1993-2002, second bilan scientifique synthétique*, Aix-en-Provence, LAMM, 2002, 109 p., 81 fig., annexes p.
- Markiewicz 2010** : C. Markiewicz, *Bilan de la campagne archéologique*, s. n., s.l., 2010, 1 p. (inédit).
- Monjuvent et al. 1991** : G. Monjuvent, P. J. Masse, Ballesio R., J. P. Masse, B. Alabouvette, B. Blavoux, G. Dupias, J. Granier, J. Philip, *Carte géologique de la France à 1/50 000*, Avignon,

Orléans, Bureau de recherches géologiques et minières, 1991, 1 carte, 91 p. (Carte géologique de la France à 1/50000, 940).

**Rech 1992a** : J. Rech, *Le château-prieuré de Thouzon, étude monumentale*, 2 tomes, mémoire de maîtrise réalisée sous la direction de M. Fixot, Université de Provence, 1992.

**Rech 1992b** : J. Rech, Le château-prieuré de Thouzon, *Provence Historique*, t. 42, fasc. 169, Marseille, 1992, p. 499-517.

**Rousset 1908** : A. Rousset, *Histoire de la ville et de la Baronnie du Thor dans le comté Venaissin depuis leurs origines jusqu'à leur réunion à la France le 14 septembre 1791*, Carpentras, Marius Batailler, 1908, 268 p.

**Thiriot 1985** : J. Thiriot, Les ateliers de potiers post-médiévaux de Saint-Quentin-la-Poterie (Gard) : état de la recherche, *Archéologie du Midi Médiéval*, 3, 1985, p. 123-150.





# INVENTAIRES ET ANNEXES DOCUMENTAIRES

---



## 1. Inventaire des unités stratigraphiques

### **US 178**, sondages 2 et 3

*Sur* : 209

*Sur* : 179, 182, 183, 186, 187

Sédiment limoneux brun-gris meuble, parfois pulvérulent, homogène, contenant de nombreux fragments de pierre calcaire blanche, entre 2 et 12 cm de côté, sans doute du rocher délité, et quelques morceaux de moellons. Très difficile à différencier des US 180 et 181.

### **US 179**, sondage 3

*Sur* : 188

*Sous* : 187, 192

Seuil de l'entrée 3. Cailloux de grandes dimensions posés sur 179 et alignés en travers de la porte. À l'est, les pierres ont été bouleversées par les racines d'un bouquet d'arbres abattu autour de l'an 2000.

### **US 180**, sondage 2

*Sur* : 212

*Sous* : 182

*Egal* : 181 ?

Fragments de pierre calcaire blanche de 2 à 12 cm de côté, sans doute du rocher délité, mêlés à du sédiment limoneux brun-gris meuble, homogène. Observé à l'ouest du mur 182. Très difficile à différencier des US 178 et 181.

### **US 181**, sondage 2

*Sur* : 212

*Sous* : 182, 183, 184

*Egal* : 180 ?

Fragments de pierre calcaire blanche de 2 à 12 cm de côté, sans doute du rocher délité, mêlés à du sédiment limoneux brun-gris meuble, homogène. Observé à la base des murs 183 et 184. Très difficile à différencier des US 178 et 180.

### **US 182**, sondages 2 et 3

*Sur* : 180, 181

*Sous* : 178

Mur d'axe sud-nord appuyé contre 189 et qui, selon une observation de C. Markiewicz, serait chaîné à 193. Il est constitué de moellons de calcaire blanc liés par un mortier de chaux blanc.

### **US 183**, sondage 2

*Sur* : 181

*Sous* : 178

Mur d'axe est-ouest en relation avec 184. Le mortier de restauration ne permet pas de percevoir si les murs sont chaînés. Il est constitué de moellons de calcaire blanc liés par un mortier de chaux blanc.

### **US 184**, sondage 2

*Sur* : 181

*Sous* : 186

Mur d'axe nord-sud en relation avec 183. Le mortier de restauration ne permet pas de percevoir si les murs sont chaînés. Il est constitué de moellons de calcaire blanc liés par un mortier de chaux blanc.

### **US 185**, sondage 2

*Sur* : 212

*Sous* : 186

Mur d'axe est-ouest. Il est constitué de moellons de calcaire blanc liés par un mortier de chaux blanc.

### **US 186**, sondage 2

*Sur* : 184, 185

*Sous* : 178, 194

Seuil constitué de moellons de calcaire blanc liés par un mortier de chaux blanc.

### **US 187**, sondage 3

*Sur* : 179

*Sous* : 178

Restes d'un probable dallage constitué de pierres en calcaire plates, certaines de grandes dimensions, d'autres plus petites. Ces dalles sont mêlées à un limon brun meuble et homogène.

**US 188**, sondage 3

*Sur* : 189, 190, 191, 193

*Sous* : 179, 187 ?

Sédiment limoneux brun-gris meuble, homogène, contenant de nombreux fragments de pierre calcaire blanche, entre 2 et 15 cm de côté, sans doute du rocher délité.

**US 189**, sondage 3

*Sur* : 212

*Sous* : 188

Mur d'axe sud-nord chaîné à 193. Il est constitué de moellons de calcaire blanc liés par un mortier de chaux blanc.

**US 190**, sondage 3

*Sur* : 212

*Sous* : 188

Mur d'axe est-ouest chaîné à 191. Il est constitué de moellons de calcaire blanc liés par un mortier de chaux blanc.

**US 191**, sondage 3

*Sur* : 212

*Sous* : 188

Mur d'axe sud-nord chaîné à 190. Il est constitué de moellons de calcaire blanc liés par un mortier de chaux blanc.

**US 192**, sondage 3

*Sur* : 179

*Sous* : 209

Fragments de pierre calcaire délitée, disposés à plat, au sud du seuil 179, mêlés à un sédiment limoneux brun, qui pourraient avoir constitué un dallage ou un sol aménagé. Grandement perturbé par les racines d'arbres.

**US 193**, sondage 3

*Sur* : 212

*Sous* : 188

Mur d'axe est-ouest chaîné à 189 et à 182 d'après une observation de C. Markiewicz. Il est constitué de moellons de calcaire blanc liés par un mortier de chaux blanc.

**US 194**, sondage 1

*Sur* : 186, 201, 205

*Sous* : 209

Sol de circulation limoneux homogène brun-gris, compact, avec graviers au nord du seuil 208.

**US 195**, sondage 1

*Sur* : 196

*Sous* : 199

Sédiment limoneux brun gris meuble, homogène, contenant de nombreux fragments de pierre calcaire blanche, entre 2 et 15 cm de côté, du rocher délité et des moellons.

**US 196**, sondage 1

*Sur* : 197

*Sous* : 195

Boulettes de mortier blanc.

**US 197**, sondage 1

*Sur* : 198

*Sous* : 196

Sédiment limoneux brun gris meuble, homogène, contenant de nombreux fragments de pierre calcaire blanche, entre 2 et 15 cm de côté, sans doute du rocher délité. Présence d'un gros morceau de mortier blanc.

**US 198**, sondage 1

*Sur* : 200

*Sous* : 197

Boulettes de mortier blanc.

**US 199**, sondages 1 et 2

*Sur* : 195

*Sous* : 204

Sol de circulation limoneux homogène brun-gris, compact, avec graviers entre les portes 1 et 2.

**US 200**, sondage 1

*Sur* : 207

*Sous* : 198

Sédiment limono-argileux rouge, homogène et peu compact, contenant de nombreux fragments de pierre calcaire blanche, entre 2 et 15 cm de côté, sans doute du rocher délité.

**US 201**, sondage 1

*Sur* : 202

*Sous* : 194

Sédiment limoneux brun gris meuble, homogène, contenant de nombreux fragments de pierre calcaire blanche, entre 2 et 15 cm de côté, du rocher délité et des moellons.

**US 202**, sondage 1

*Sur* : Arrêt de la fouille

*Sous* : 201

Remblai limoneux brun homogène et peu compact en surface duquel apparaissent des pierres calcaire posées à plat.

**US 203**, sondage 1

*Sur* : 204

*Sous* : 209

Remblai limoneux brun homogène et peu compact avec pierres calcaire (rocher délité et fragments de moellons) retenu à l'est par l'alignement de pierres 204.

**US 204**, sondage 1

*Sur* : 199

*Sous* : 203

Alignement en arc de cercle de pierres calcaire non retouchées entre l'angle des murs 183 et 184 et le mur 206.

**US 205**, sondage 2

*Sur* : 184

*Sous* : 194

Mur d'axe est-ouest qui s'appuie contre le mur 184. Il est constitué de moellons de calcaire blanc liés par un mortier de chaux blanc.

**US 206**, sondage 1

*Sur* : 212

*Sous* : 207

Mur d'axe est-ouest traversé par la porte 1. Il est constitué de moellons de calcaire blanc liés par un mortier de chaux blanc.

**US 207**, sondage 1

*Sur* : 206

*Sous* : 200

Tour semi-circulaire pleine de 3,4 m de diamètre constituée de moellons de calcaire blanc liés par un mortier de chaux blanc. Elle s'appuie contre 206.

**US 208**, sondage 1

*Sur* : 206

*Sous* : 200

Seuil en pierres de calcaire jaune insérées en travers de la porte 206, liées avec un mortier jaune peu compact.

**US 209**, sondages 1, 2 et 3

*Sous* : 200

*Sur* : 178, 192, 194, 203, 204

Limon brun peu compact et graviers déplacés par l'eau. Sédimentation de ruissellement à la surface des sondages.

**US 210**, sondages 1, 2 et 3

*Sous* : 212

Rocher délité en surface que pénètre, dans les fissures, un peu de sédiment limoneux brun (212).

**US 211**, sondage 3

*Sous* : 212

Rocher délité en surface poli par les passages.

**US 212**, sondage 3

*Sur* : 210, 211

*Sous* : 180, 181, 185, 189, 190, 191, 193, 206

Fine couche de limon brun homogène comblant les fissures du rocher.

## 2. Inventaire des contenants du mobilier archéologique

Un carton avec douze sachets de céramique, sept sachets de verre, un sachet d'os et un sachet de métal.

## 3. Inventaire des documents graphiques

*Documents graphiques contenus dans le CD*

Minute 1	Sond. 2	Relevé en plan du seuil 179 et des aménagements 187 et 192.	16/08/2022	O. T.
Minute 2	Sond. 3	Complément de relevé de la porte 2 depuis l'ouest	19/08/2022	É-L C., O. T.
Minute 3	Sond. 2 et 3	Relevés altimétriques	10/08 et 13/08/2022	O. T.
Minute 4	Sond. 2 et 3	Relevés altimétriques	13/08/2022	O. T.

## 4. Inventaire des documents photographiques

*Documents photographiques contenus dans le CD*

2022-1	Sond. 1	Vue de l'entrée 1 depuis le sud avant la fouille	08/08/2022	O. T.
2022-2	Sond. 1	Vue de l'entrée 1 depuis le sud-est avant la fouille	08/08/2022	O. T.
2022-3	Sond. 1	Vue de l'arc de cercle 201 tel que révélé par l'érosion	08/08/2022	O. T.
2022-4	Sond. 1b	Remblai 195.	16/08/2022	O. T.
2022-5	Sond. 1b	Remblai 195 en cours de fouille : apparition d'un morceau de mortier	16/08/2022	O. T.
2022-6	Sond. 1	Sol 199, alignement de pierres 201	16/08/2022	O. T.
2022-7	Sond. 1	Sols 194 et 199, alignement de pierres 201 et seuil 208	16/08/2022	O. T.
2022-8	Sond. 1	Sol 199, alignement de pierres 201	16/08/2022	O. T.
2022-9	Sond. 1	Sols 194 et 199, alignement de pierres 201 et seuil 208	16/08/2022	O. T.
2022-10	Sond. 1b	Traces de mortier blanc (US 198)	16/08/2022	O. T.
2022-11	Sond. 1b	Remblai 200	17/08/2022	O. T.
2022-12	Sond. 1c	Remblai 200	18/08/2022	O. T.
2022-13	Sond. 1c	Insertion du seuil 208 dans le mur 204	18/08/2022	O. T.
2022-14	Sond. 1a	Sondages 1a et 1b en fin de fouille	18/08/2022	O. T.

2022-15	Sond. 1b	Sondage 1b en fin de fouille	18/08/2022	O. T.
2022-16	Sond. 1b	Sondage 1a après arrêt de la fouille en surface de 202	18/08/2022	O. T.
2022-17	Sond. 1b	Sondage 1a après arrêt de la fouille en surface de 202	18/08/2022	O. T.
2022-18	Sond. 1b	Contact entre la tour 207 et le mur 206	18/08/2022	O. T.
2022-19	Sond. 1b	Contact entre la tour 207 et le mur 206	18/08/2022	O. T.
2022-20	Sond. 1b	Insertion du seuil 208 dans le mur 204	18/08/2022	O. T.
2022-21	Sond. 1b	Insertion du seuil 208 dans le mur 204	18/08/2022	O. T.
2022-22	Sond. 1b	Insertion du seuil 208 dans le mur 204	18/08/2022	O. T.
2022-23	Sond. 1b	Evacuation d'eau aménagée dans le seuil	18/08/2022	O. T.
2022-24	Sond. 2	Vue de l'entrée 2 depuis l'ouest avant la fouille	08/08/2022	O. T.
2022-25	Sond. 2	Vue de l'entrée 2 depuis le sud-ouest avant la fouille	08/08/2022	O. T.
2022-26	Sond. 2	Mur 182 tel que révélé par l'érosion	08/08/2022	O. T.
2022-27	Sond. 2	Surface de 178 perturbée par les travaux de restauration	09/08/2022	O. T.
2022-28	Sond. 2	US 180 avec fragments de céramique	12/08/2022	O. T.
2022-29	Sond. 2	Fondation du mur 184 depuis l'ouest	13/08/2022	O. T.
2022-30	Sond. 2	Sondage 2 à la fin de la fouille	16/08/2022	O. T.
2022-31	Sond. 2	Sondage 2 à la fin de la fouille	16/08/2022	O. T.
2022-32	Sond. 2	Mur 184 et son élévation restituée depuis l'ouest	16/08/2022	O. T.
2022-33	Sond. 2	Mur 183 et son élévation restituée de le sud	16/08/2022	O. T.
2022-34	Sond. 2	Seuil 186 depuis l'ouest	16/08/2022	O. T.
2022-35	Sond. 2	Seuil 186 depuis l'ouest	16/08/2022	O. T.
2022-36	Sond. 2	Mur 182 depuis le nord	16/08/2022	O. T.
2022-37	Sond. 2	Dessus du seuil 186 depuis l'ouest	16/08/2022	O. T.
2022-38	Sond. 2	Sol 199 et seuil 186	17/08/2022	O. T.
2022-39	Sond. 2	Sol 199 et seuil 186	17/08/2022	O. T.
2022-40	Sond. 2	Sol 199 et seuil 186	17/08/2022	O. T.
2022-41	Sond. 2	Mur 185	17/08/2022	O. T.
2022-42	Sond. 2	Base du mur 205 et portion de l'élévation restituée depuis le sud	17/08/2022	O. T.
2022-43	Sond. 3	Vue de l'entrée 3 depuis le nord avant la fouille	08/08/2022	O. T.
2022-44	Sond. 3	Niveau d'apparition du sol 187 et du seuil 179	10/08/2022	O. T.
2022-45	Sond. 3	Vue rapprochée du sol 187 et du seuil 179	10/08/2022	O. T.

2022-46	Sond. 3	Vue rapprochée du sol 192	16/08/2022	O. T.
2022-47	Sond. 3	Sondage 3 à la fin de la fouille	16/08/2022	O. T.
2022-48	Sond. 3	Sondage 3 à la fin de la fouille	16/08/2022	O. T.
2022-49	Sond. 3	Sondage 3 à la fin de la fouille	16/08/2022	O. T.
2022-50	Sond. 3	Seuil 179 et son intégration à l'angle des murs 190 et 193	16/08/2022	O. T.
2022-51	Sond. 3	Epaisseur de 192	16/08/2022	O. T.
2022-52	Sond. 3	Mur 189	16/08/2022	O. T.
2022-53	Sond. 3	Mur 191	16/08/2022	O. T.
2022-54	Sond. 3	Seuil 179 et son intégration à l'angle des murs 190 et 193	16/08/2022	O. T.
2022-55		Cheminement de l'entrée 3 jusqu'à l'entrée 2	16/08/2022	O. T.
2022-56		Cheminement de l'entrée 3 jusqu'à l'entrée 2	16/08/2022	O. T.
2022-57		Vue zénithale du dispositif d'entrée dans son état final	17/08/2022	Ass. Thouzon
2022-58		Château de Thouzon depuis le sud-ouest	17/08/2022	Ass. Thouzon
2022-59	Chemin sud	Localisation des découvertes à l'emplacement du chemin d'accès sud	2015	Ass. Thouzon
2022-60	Chemin sud	Jonction de murs est-ouest (haut) et nord-sud (droite) avec un enduit interne	2015	Ass. Thouzon
2022-61	Chemin sud	Mur d'orientation est-ouest	2015	Ass. Thouzon
2022-62	Chemin sud	Pierre percée et broyeur	2015	Ass. Thouzon
2022-63	Chemin sud	Détail du broyeur en pierre	2015	Ass. Thouzon
2022-64	Chemin sud	Tessons de céramique moderne trouvés en surface	2015	Géoportail, Ass. Thouzon
2022-65	Sond. 1	Entrée 1 depuis le sud-est	1989	Ass. Thouzon
2022-66	Sond. 1	Murs 183 et 184 en cours de restitution	1993	Ass. Thouzon
2022-67	Sond. 1	Dégagement du secteur de l'entrée 1	1993	Ass. Thouzon
2022-68	Sond. 2	Mur 185 depuis le nord	1989	Ass. Thouzon
2022-69	Sond. 2	Entrée 2 depuis l'ouest	1990	Ass. Thouzon
2022-70	Sond. 2	Entrées 1 et 2 et murs 183 et 184	1990	Ass. Thouzon

2022-71	Sond. 2	Entrée 2 depuis l'ouest	2005	Ass. Thouzon
2022-72	Sond. 2	Sondage réalisé à la base du seuil 186	2008	Ass. Thouzon
2022-73	Sond. 2	Entrées 1 et 2 dégagées de la plupart de leurs remblais	2008	Ass. Thouzon
2022-74	Sond. 2	Entrées 2 et 3 vues depuis le nord	2008	Ass. Thouzon
2022-75	Sond. 2 et 3	Entrée, angles des murs 191 et 190	2015	Ass. Thouzon
2022-76	Sond. 3	Entrée 3, angle des murs 193, 182 et 189	2015	Ass. Thouzon
2022-77	Sond. 3	Entrée 3 avant dégagement, angles des murs 191 et 190	2015	Ass. Thouzon
2022-78	Sond. 3	Entrée 3 et les élévations restituées	2021	Ass. Thouzon
2022-79		Point de rencontre de l'extrémité est de la tour 207 avec le reste de l'empattement taluté, non restitué, à la base du mur 206	08/12/2022	O. T.
2022-80	Sond. 2	Réfection de la base des murs 183 et 184, après la fouille	08/12/2022	O. T.
2022-81	Sond. 3	Dégagement du seuil et du piédroit ouest de la porte.	1994	Ass. Thouzon

### LE THOR

# Au château de Thouzon, les enfants découvrent leur patrimoine

**L**e projet de l'association "Pour le Site de Thouzon" est centré sur la restauration et la mise en valeur d'un château prieuré en ruines datant, pour les parties les plus anciennes, du XI<sup>e</sup> siècle.

Pour la dix-neuvième fois, les animatrices ont souhaité entrer de plain-pied dans la partie pédagogique de leur projet en donnant la possibilité à des enfants thorois et des communes avoisinantes, de s'intéresser de manière active à l'histoire de leur patrimoine en travaillant sur un site local et en découvrant d'autres sites de la région. Avec leurs animatrices, Edith Péron et Corinne Ocana-Dorado, onze enfants de 9 à 11 ans (5 filles et 6 garçons) ont participé à des ateliers pratiques et côtoyé de jeunes bénévoles plus âgés qui travaillent à la restauration du monument du château prieuré de Thouzon.

Ces activités éducatives et ludiques leur auront permis d'acquérir ou de développer une sensibilité à tout ce qui touche au patrimoine historique.

Pour clôturer ce 35<sup>e</sup> chantier de restauration, l'association a convié tous les adhérents et bénévoles à la découverte des travaux effectués cette année. L'archéologue Olivier a dévoilé les zones de fouilles por-



tant sur les accès à l'édifice, tandis que Nicolas a montré l'étendue du mur nord qui a été entièrement rejointé.



À gauche, les enfants accompagnés des animatrices Edith et Corinne au château prieuré de Thouzon. Ci-dessus, l'archéologue Olivier a dévoilé les zones de fouilles.

/PHOTOS A.M.

Cette visite s'est achevée avec un apéritif dînatoire très sympathique où chacun a pu commenter l'événement. **André MORLA**



VIE ASSOCIATIVE | 18 août 2022

## UNE JOURNÉE SUR LE CHANTIER DE BÉNÉVOLES DU CHÂTEAU DE THOUZON

Depuis un millénaire, le château de Thouzon surplombe la ville du Thor, dans le Vaucluse. Et depuis plusieurs décennies, des bénévoles s'y succèdent pour restaurer cet édifice, inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. Cet été encore, douze courageuses et courageux volontaires ont passé deux semaines sur le chantier.

Depuis le petit parking aux pieds de la colline de Thouzon, on aperçoit les pierres blanches du château qui transpercent la garrigue. Le long du sentier, qui réserve une gentille grimpe, les oreilles sont chatouillées par le tintement des pioches. Ici, les maçons bénévoles de l'association [Rempart](#) sont à l'œuvre. Ils viennent d'un peu partout en France, mais aussi d'Italie, d'Espagne ou d'ailleurs. Tous ont établi le camp pour deux semaines dans la ville du Thor. Ils sont manœuvres sur le chantier le matin, et se muent en touristes après le déjeuner. Pour accueillir tout ce beau monde, il y a Alain Péron. Depuis qu'il a commencé à encadrer ce chantier en 1988, il a vu passer des ribambelles de bénévoles venus du monde entier. Le château a même été le théâtre d'une histoire d'amour qui s'est soldée par un mariage. Mais pour la plupart d'entre eux, il s'agit surtout d'apprendre à manier la truelle.



« Les bénévoles apprennent à travailler sur un monument historique, ce qui n'est pas du tout évident pour tous les maçons d'aujourd'hui, qui n'ont pas l'habitude de manier la chaux, de travailler de la pierre calcaire. Il y a un peu de taille de pierres, beaucoup de montage de murs. On leur apprend à lire et observer l'existant, à comprendre pourquoi et comment travailler sur des murs médiévaux. Beaucoup de nos jeunes se sont dirigés ensuite vers des métiers proches du patrimoine. Ça fait partie aussi de nos objectifs et ça, c'est une grande réussite » confie Alain.



### Secret d'histoire

Car avec ses 34 étés passés sur le chantier, Alain est évidemment passionné de patrimoine. Au fil des ans, il a épluché les archives pour mieux connaître le château et son histoire. « En l'an mille, sur cette colline, il y avait un village, avec une église, un cimetière, et c'est tout. Puis au début du XI<sup>e</sup> siècle, les moines de l'abbaye bénédictine de Saint-André de Villeneuve sont venus ici implanter un monastère, qui est le grand bâtiment que l'on voit encore aujourd'hui. Autour de 1202, le comte de Toulouse s'est approprié le secteur. Il a dégagé les moines et a transformé le monastère en château fort. Celui-ci est passé de main en main puis a été abandonné. Aujourd'hui si ce monument est en ruines, ce n'est pas, comme beaucoup le pensent, à cause de la révolution. Les plus

**gros dégâts ont été commis au XIX<sup>e</sup> siècle, par des gens du pays qui l'ont dynamité pour récupérer les pierres. C'est une**

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

✓ Tout accepter

X Tout refuser

Personnaliser

*chantier. Je venais enfant me promener avec ma famille. Et puis, jeune étudiant architecte je suis venu y faire mes premiers dessins de la petite chapelle, avant qu'elle ne soit vandalisée. Par hasard et par chance, ces dessins ont servi par la suite à classer cet édifice. Lorsque j'ai vu la création de cette association de bénévoles, ça m'a ravi. Cet attachement que j'ai ressenti était partagé par d'autres. La jeunesse est là pour prendre la relève ».*

### Les maçons du cœur

Si les bénévoles se donnent du mal chaque été, c'est pour que le grand public puisse, lui aussi, s'imprégner de l'histoire du lieu, en comprendre les enjeux et les mystères, découvrir au passage quelques curiosités. Il y a dans l'Eglise cette copie du retable de Thouzon, aujourd'hui conservée au Louvre, cet hommage à René Char qui, inspiré par ces lieux a écrit le poème *Chérir Thouzon* ou, dans un registre plus frivole, cette étrange sculpture érotique dont on se demande bien comment elle a pu atterrir là. Pour que tous ces trésors aient le plus beau des écrans, les allers-retours s'intensifient aux abords de la bétonnière. L'objectif : restaurer les joints de la façade nord. C'est Nicolas qui supervise le chantier. Il vient depuis 22 ans, d'abord comme bénévole, puis il a gravi les échelons de l'échafaudage jusqu'à devenir chef de chantier. Le reste de l'année, il travaille dans le bâtiment, où il fait du béton armé. Restaurer le patrimoine, pour lui, c'est des vacances. *« C'est avant tout une passion, affirme-t-il. Notre action permettra au monument de vivre encore 100 ou 150 ans, avec l'espoir que les générations avec qui nous partageons cette aventure poursuivrons dans la restauration du patrimoine. On les voit, au fil des jours, dévoiler leurs parcours, leurs tempéraments, et développer leur sensibilité, leur œil pour observer le bâti ».*



### Cloques en stock

A mesure que l'œil pour le bâti s'affûte, les cloques poussent dans les paumes des bénévoles. *« Pour l'instant, j'ai beaucoup pioché l lâche Ricardo, les mains rougies par le mercurochrome. Je suis venu d'Italie pour travailler mon français et pour aider les autres. Ici, nous faisons deux ateliers, celui de maçonnerie et celui d'archéologie. L'après-midi, nous allons visiter les environs tous ensemble, et le soir nous nous retrouvons au stade, où nous sommes hébergés, pour préparer notre dîner ».* Aujourd'hui, aux abords de l'entrée du château, ce sont d'autres bénévoles qui manient la pioche, sous le regard attentif d'Olivier, archéologue et médiéviste : *« sur le château, nous voulons reconstituer le cheminement d'origine. Nous essayons de dater la première entrée précisément, puis les deux suivantes, qui seraient du XIIIe siècle. Lorsque des assaillants arrivaient au château, ils devaient passer par cette première enceinte, puis en montant vers la deuxième entrée, ils offraient leur flanc droit à la portée des meurtrières situées en face, et enfin ils étaient obligés de montrer leur dos aux défenseurs pour passer la dernière entrée. C'est un dispositif en chicane. On voit déjà des éléments apparaître depuis qu'on a commencé le chantier. Lorsque tout sera nettoyé, nous pourrons comprendre comment les niveaux de sol fonctionnent avec le reste de la construction. ».*

Sur le chantier, les plaisanteries vont bon train. *« Au bout de 15 jours de cohabitation, ils pleurent parce qu'ils ne veulent plus se séparer, s'émeut Alain. Dès le premier soir, on dirait qu'ils se connaissent depuis toujours et au bout de quelques jours, c'est une grande amitié qui est née. C'est magique de voir se tisser des liens comme ça ».* Des grandes amitiés, il s'en nouera jusqu'en 2025, date officielle de la fin de ce chantier qui aura duré 38 ans. Après, ce sera au public d'écrire la suite de l'histoire du château de Thouzon.



L'équipe de bénévoles 2022

### Les chantiers de bénévoles de la CORAC

La Commission Régionale des Associations de Chantier (CORAC) fédère les 13 associations de chantiers de bénévoles en Région Sud depuis 1989. Pour les jeunes comme pour les moins jeunes, ces chantiers sont une manière utile et accessible de passer ses vacances, en combinant apprentissage technique, tourisme et franche camaraderie. Chaque année d'avril à octobre, plus de 80 sessions sont organisées aux 4 coins de la Région. [Participez à un chantier près de chez vous](#)

[REVENIR À LA LISTE](#)

[PRÉCÉDENT](#)

[SUIVANT](#)

### VOUS AIMEREZ AUSSI LIRE...

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ceux que vous souhaitez activer

Tout accepter

X Tout refuser

[Personnaliser](#)

